



Third Session  
Fortieth Parliament, 2010

Troisième session de la  
quarantième législature, 2010

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## Aboriginal Peoples

## Peuples autochtones

*Chair:*

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

*Président :*

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

---

Tuesday, September 28, 2010

---

Le mardi 28 septembre 2010

---

**Issue No. 10**

---

**Fascicule n° 10**

**First meeting on:**

The study of the progress made  
on commitments endorsed by Parliamentarians  
of both Chambers since the  
Government's apology to former students  
of Indian Residential Schools

**Première réunion concernant :**

L'étude des progrès faits relativement  
aux engagements pris par les parlementaires des  
deux Chambres depuis les excuses présentées par  
le gouvernement aux anciens élèves  
des pensionnats autochtones

---

WITNESSES:  
(See back cover)

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE  
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau	Lovlace Nicholas
Campbell	Mockler
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
Hubley	Stewart Olsen
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Poirier (*September 27, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES PEUPLES AUTOCHTONES

*Président* : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

*Vice-présidente* : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau	Lovlace Nicholas
Campbell	Mockler
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
Hubley	Stewart Olsen
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 27 septembre 2010*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, June 2, 2010:

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to study and report on progress made on commitments endorsed by Parliamentarians of both Chambers since the Government's apology to former students of Indian Residential Schools;

That the committee hear from the National Chief of the Assembly of First Nations, the National Chief of the Congress of Aboriginal Peoples, the President of the Inuit Tapiriit Kanatami, and the President of the Métis National Council on this subject; and

That the Committee report no later than December 2, 2010.

After debate,

With leave of the Senate, the motion was modified to read as follows:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to study and report on progress made on commitments endorsed by Parliamentarians of both Chambers since the Government's apology to former students of Indian Residential Schools;

That the committee hear from the National Chief of the Assembly of First Nations, the National Chief of the Congress of Aboriginal Peoples, the President of the Inuit Tapiriit Kanatami, the President of the Métis National Council on this subject and such other witnesses as the committee deems appropriate; and

That the Committee report no later than December 2, 2010.

The question being put on the motion, as modified, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 2 juin 2010 :

L'honorable sénateur St. Germain, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane,

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones;

Que le Comité entende le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, le chef national du Congrès des peuples autochtones, le président d'Inuit Tapiriit Kanatami et le président du Ralliement national des Métis à ce sujet; et

Que le Comité présente son rapport le 2 décembre 2010 au plus tard.

Après débat,

Avec la permission du Sénat, la motion est modifiée et se lit comme suit :

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones;

Que le Comité entende le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, le chef national du Congrès des peuples autochtones, le président d'Inuit Tapiriit Kanatami, le président du Ralliement national des Métis à ce sujet, et tout autre témoin que le comité jugera à propos;

Que le Comité présente son rapport le 2 décembre 2010 au plus tard.

La motion, telle que modifiée, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, September 28, 2010  
(21)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m., in room 160-S, Centre Block.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Brazeau, Campbell, Demers, Hubley, Patterson, Raine and Stewart Olsen (7).

*In attendance:* Marion Ménard, Shauna Troniak, Danielle Lussier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 2, 2010, the committee started to examine the progress made on commitments endorsed by parliamentarians of both chambers since the government's apology to former students of Indian residential schools.

**WITNESSES:**

*Truth and Reconciliation Commission of Canada:*

The Honourable Justice Murray Sinclair, Chair;  
Marie Wilson, Commissioner;  
Chief Wilton Littlechild, Commissioner.

*Inuit Tapiriit Kanatami:*

Elizabeth Ford, Director;  
John Merritt, Senior Policy Advisor.

*Métis National Council:*

Clément Chartier, President.

*Assembly of First Nations:*

Charlene Belleau, Manager, Indian Residential Schools Unit.

The clerk informed the committee of the unavoidable absences of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Hubley moved:  
That the Honourable Senator Campbell be the acting chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

Mr. Sinclair made a statement and, together, with Mr. Littlechild and Ms. Wilson, responded to questions.

At 10:35 a.m., the committee suspended.

At 10:42 a.m., the committee resumed.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mardi 28 septembre 2010  
(21)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre.

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Brazeau, Campbell, Demers, Hubley, Patterson, Raine et Stewart Olsen (7).

*Également présents :* Marion Ménard, Shauna Troniak et Danielle Lussier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente des communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 2 juin 2010, le comité commence son étude des progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones.

**TÉMOINS :**

*Commission de témoignage et réconciliation du Canada :*

L'honorable juge Murray Sinclair, président;  
Marie Wilson, commissaire;  
Chef Wilton Littlechild, commissaire.

*Inuit Tapiriit Kanatami :*

Elizabeth Ford, directrice;  
John Merritt, conseiller principal en politique.

*Ralliement national des Métis :*

Clément Chartier, président.

*Assemblée des Premières Nations :*

Charlene Belleau, directrice, Secteur des pensionnats indiens.

La greffière informe le comité de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente, puis procède à l'élection d'un président suppléant.

L'honorable sénateur Hubley propose :  
Que l'honorable sénateur Campbell agisse à titre de président suppléant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président suppléant occupe le fauteuil.

M. Sinclair fait une déclaration et répond aux questions en collaboration avec M. Littlechild et Mme Wilson.

À 10 h 35, la séance est suspendue.

À 10 h 42, la séance reprend.

Ms. Ford, Mr. Chartier and Ms. Belleau each made a statement.

Mr. Merritt and Ms. Belleau responded to questions.

At 11:27 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:*

Mme Ford, M. Chartier et Mme Belleau font chacun une déclaration.

M. Merritt et Mme Belleau répondent aux questions.

À 11 h 27, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Marcy Zlotnick

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, September 28, 2010

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m. to study the progress made on commitments endorsed by parliamentarians of both chambers since the government's apology to former students of Indian residential schools.

[*Translation*]

**Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee:** Honourable senators, as the clerk of the committee, it is my duty to inform you that the chair is absent. Senator St. Germain was supposed to be here this morning, but unfortunately he is ill and cannot travel.

[*English*]

Under the circumstances, I must preside over the election of an acting chair. I am ready to receive a motion to that effect.

**Senator Hubley:** I propose that Senator Larry Campbell will be the acting chair for this morning's meeting.

**Ms. Zlotnick:** Are there any other nominations? It is moved by the Honourable Senator Hubley that the Honourable Senator Campbell do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**Ms. Zlotnick:** I declare the motion carried and I invite Senator Campbell to take the chair.

**Senator Larry W. Campbell** (*Acting Chair*) in the chair.

**The Acting Chair:** Thank you very much. I did not see any white smoke go up the chimney so I am not sure if this is legitimate or not.

Good morning. I would like to welcome all honourable senators, members of the public and all the viewers across the country who are watching these proceedings of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or the web. My name is Larry Campbell. I am from British Columbia and I am the acting chair of this committee.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Today we are meeting on an order of reference which asks us to examine and report on the progress made on the commitments endorsed by parliamentarians of both chambers since the government's apology to former students of Indian residential schools.

In June 2008, Prime Minister Harper delivered a statement of apology on behalf of the Canadian government to survivors of Indian residential schools. In the apology, the Prime Minister stated that the entire policy of assimilation implemented by the residential schools program system was wrong and caused great harm. He committed to moving toward healing, reconciliation and resolution of the sad legacy of residential schools and to the implementation of the Indian Residential Schools Settlement

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 28 septembre 2010

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, pour étudier les progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats autochtones.

[*Français*]

**Marcy Zlotnick, greffière du comité :** Honorables sénateurs, en tant que greffière du comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence du président. Le sénateur St. Germain devait être ici ce matin, mais il est malheureusement malade et ne peut pas voyager.

[*Traduction*]

Étant donné les circonstances, je dois présider l'élection d'un président suppléant. Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

**Le sénateur Hubley :** Je propose que le sénateur Larry Campbell occupe le poste de président suppléant pour aujourd'hui.

**Mme Zlotnick :** Y a-t-il d'autres propositions? L'honorable sénateur Hubley a proposé que l'honorable sénateur Campbell préside notre comité. Plaît-il au comité d'adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

**Mme Zlotnick :** Je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Campbell à occuper le fauteuil.

**Le sénateur Larry W. Campbell** (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

**Le président suppléant :** Merci beaucoup. Je n'ai pas vu de fumée blanche sortir de la cheminée; je ne suis donc pas certain de la légitimité de l'élection.

Bonjour. Je souhaite la bienvenue aux honorables sénateurs, aux membres du public et à tous les téléspectateurs canadiens qui regardent les débats du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur la chaîne parlementaire ou en ligne. Je m'appelle Larry Campbell. Je suis originaire de la Colombie-Britannique et je suis le président suppléant du comité.

Le comité a pour mandat d'examiner les lois et les questions qui touchent les peuples autochtones du Canada en général. Nous nous rencontrons aujourd'hui conformément à un ordre de renvoi qui nous demande de faire l'étude et de rendre compte des progrès faits relativement aux engagements pris par les parlementaires des deux Chambres depuis les excuses présentées par le gouvernement aux anciens élèves des pensionnats indiens.

En juin 2008, le premier ministre Harper a présenté des excuses au nom du gouvernement canadien aux survivants des pensionnats indiens. Dans la présentation des excuses, le premier ministre a déclaré que toute la politique d'assimilation mise en œuvre par le programme des pensionnats était injuste et a causé des torts énormes. Il s'est engagé à promouvoir la guérison, la réconciliation et le règlement des tristes séquelles laissées par les pensionnats et à mettre en œuvre la Convention de règlement

Agreement. We will hear about this settlement agreement, negotiated in May 2006, when we hear the testimony this morning from our two panels of witnesses.

Before hearing from those testifying, please allow me to introduce the members of the committee who are present, beginning with Senator Patterson from Nunavut. Next is Senator Stewart Olsen from New Brunswick, Senator Brazeau from Quebec, Senator Greene Raine from British Columbia, Senator Demers from Quebec and last but not least, Senator Hubley from Prince Edward Island.

Honourable senators, please welcome from the Truth and Reconciliation Commission, the Honourable Justice Murray Sinclair, Chair; Marie Wilson, Commissioner; and Chief Wilton Littlechild, Commissioner. Welcome to you all. Please proceed with your presentation which will be followed by questions from the senators. You have the floor.

**The Honourable Justice Murray Sinclair, Chair, Truth and Reconciliation Commission of Canada:** Thank you for this opportunity to address this Senate committee concerning the apology that was issued by the government and all party leaders in the House of Commons in June 2008.

We have provided the committee with a copy of our presentation. We have been asked to allot a considerable amount of time for dialogue, and I assure senators that I do not intend to read our entire presentation at this time. It is there for your attention, and we encourage you to look over the contents.

I particularly would like to draw to your attention to two stories that came out of our national event. One story concerns a young man by the name of Patrick Etherington who walked 1,200 kilometres from Cochrane, Ontario, to speak to us about the issue of the children of survivors. His story is in the material we have presented to you.

There is also the story of the teacher who had worked with Edward Gamblin when he was a student in one of the residential schools. It is a story about her experience of reconciliation with regard to Edward. Senators can read that story in our presentation. Please pay special attention to that story.

As commissioners for the Truth and Reconciliation Commission, we have a few points that we think need to be made to you and through you to the rest of Canada. We have embarked upon a very significant journey in this country.

First, insofar as Aboriginal people in Canada are concerned, it is a fair statement to say that there is no Aboriginal person who has not been touched by the residential schools story. The legacy of residential schools in this country has touched every element of social life in Aboriginal Canada. Every issue in Aboriginal communities is connected in some way to the residential school experience and the impact that the residential schools have had upon the lives of Aboriginal people in this country.

The residential schools have had such a dramatic impact upon Aboriginal people in Canada that sometimes people believe it is an Aboriginal problem. It is not an Aboriginal problem. It is a

relative aux pensionnats indiens. Nous allons entendre parler de cette convention de règlement, négociée en mai 2006, pendant les témoignages de nos deux groupes de témoins de ce matin.

Avant d'écouter nos témoins, permettez-moi de présenter les membres du comité présents, en débutant par le sénateur Patterson, du Nunavut. Ensuite, nous avons le sénateur Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Brazeau, du Québec, le sénateur Greene Raine, de la Colombie-Britannique, le sénateur Demers, du Québec et la dernière, mais non la moindre, le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Honorables sénateurs, accueillons les gens de la Commission de témoignage et réconciliation : le président, l'honorable juge Murray Sinclair, et les deux commissaires, Marie Wilson et le chef Wilton Littlechild. Bienvenue à vous trois. Veuillez nous présenter votre exposé, puis nous poursuivrons avec les questions des sénateurs. Vous avez la parole.

**L'honorable juge Murray Sinclair, président, Commission de témoignage et réconciliation du Canada :** Je vous remercie de cette occasion de nous entretenir avec votre comité au sujet des excuses présentées par le gouvernement et tous les chefs des partis de la Chambre des communes en juin 2008.

Nous vous avons remis un exemplaire de notre exposé. On nous a demandé d'accorder beaucoup de temps aux discussions, et je tiens à assurer aux sénateurs que je n'ai pas l'intention de lire la totalité de notre exposé. Nous vous l'avons remis pour votre lecture personnelle et nous vous encourageons à le parcourir.

J'aimerais particulièrement attirer votre attention sur deux histoires qui nous ont été contées au cours de notre événement national. L'une des histoires concerne un jeune homme du nom de Patrick Etherington qui est parti de Cochrane, en Ontario, et a marché 1 200 kilomètres pour venir nous parler des enfants des survivants. Son histoire se trouve dans le document que nous vous avons présenté.

Il y a aussi l'histoire d'une femme qui a enseigné à Edward Gamblin alors qu'il fréquentait l'un des pensionnats. Son histoire parle de sa réconciliation avec Edward. Vous trouverez cette histoire dans notre document. Veuillez s'il vous plaît la lire attentivement.

Nous, les commissaires de la Commission de témoignage et réconciliation, avons quelques points qui, selon nous, méritent d'être communiqués à votre comité et par votre entremise au reste du Canada. Nous avons entrepris une très importante mission au Canada.

Premièrement, dans la mesure où les Autochtones du Canada sont concernés, il est réaliste de dire qu'il n'y a pas un Autochtone qui n'a pas été touché par l'histoire des pensionnats. Les séquelles des pensionnats au Canada ont miné chaque élément de la vie sociale des Autochtones canadiens. Tous les problèmes des collectivités autochtones sont liés, d'une certaine façon, à l'expérience des pensionnats et aux effets que les pensionnats ont eus sur la vie des Autochtones canadiens.

Les pensionnats ont eu un tel effet dramatique sur les Autochtones du Canada, que les gens croient parfois qu'il s'agit d'un problème autochtone. Ce n'est pas le cas. Toute la

problem that all people in Canada need to think about and address. In residential schools, Aboriginal people were told that their culture and language were not worth protecting. They were told that their customs had no value and were irrelevant to the future of this country. Honourable senators, non-Aboriginal school age children in this country heard the same message. Racism became a prevalent part of the residential school system and we must see that racism played a part in the public school systems of this country throughout the years as well. While Aboriginal people in residential schools were taught that they were inferior, in the same way, unconsciously, non-Aboriginal Canadians were taught that they were superior.

That image and that relationship have flawed the nature of the contact and the experience that Aboriginal and non-Aboriginal people have had over the years. We need to understand that if the discussion about reconciliation is to have any merit, we must find a way to resolve that flawed relationship and establish a new sound relationship. That is the challenge that we face at the Truth and Reconciliation Commission.

In the past year, since we have been appointed as commissioners, we have tried to address a number of things with regard to the work of the commission. The mandate of the commission is very large, and the amount money that we have been given to do the work is considerable, but, quite frankly, insufficient for the size of the mandate. Nonetheless, we are striving to complete all of the obligations that we have been given in a very short period of time.

We have a five-year mandate to address 150 years of stress in the relationship between Aboriginal and non-Aboriginal people in this country. Seven or eight generations of Aboriginal people went through the residential schools, and, as a result, there are enormous difficulties within Aboriginal Canada. We see social difficulties on a massive scale and children caught up in the child welfare system. We see Aboriginal people caught up in the criminal justice system and family dysfunction. We hear about domestic violence at historically high rates. Yet, at the same time, we see the Aboriginal population of this country growing in enormous ways, sometimes in some parts of the country eight to 10 times the birth rate and the growth rate of the rest of the country.

While the population of non-Aboriginal Canada is beginning to grow older, the average age in the Aboriginal population is much younger. We need to understand that we are looking at a different picture within Aboriginal Canada. Those young people are inheriting the legacy of the residential schools.

Patrick Etherington spoke to us about the feeling he had of being a survivor of a survivor. Those children will inherit the legacy of the residential schools, but more important, we must impose on those children the responsibility to try to address this in the future. This responsibility includes involving both Aboriginal and non-Aboriginal youth. Senators, your children,

population canadienne doit réfléchir à ce problème et le régler. Dans les pensionnats, les Autochtones se sont fait dire que leur culture et leur langue ne méritaient pas d'être protégées. Ils se sont fait dire que leurs coutumes n'avaient pas de valeur et qu'elles n'étaient pas pertinentes pour l'avenir du pays. Chers sénateurs, au Canada, les enfants non autochtones d'âge scolaire ont entendu le même message. Le racisme est devenu monnaie courante dans les pensionnats, et nous devons nous rendre compte que le racisme a aussi eu un rôle à jouer dans les systèmes d'éducation publique du pays au fil des années. Pendant que les Autochtones dans les pensionnats se sont fait dire qu'ils étaient inférieurs, par la force des choses et inconsciemment, les non-Autochtones canadiens se sont fait dire qu'ils étaient supérieurs.

Cette image et cette relation ont entaché la nature des contacts et les expériences que les Autochtones et les non-Autochtones ont vécues au fil des années. Nous devons comprendre que si nous voulons que la discussion au sujet de la réconciliation ait un certain mérite, nous devons trouver un moyen de corriger cette mauvaise relation et d'établir une nouvelle relation saine. Il s'agit là du problème auquel nous faisons face à la Commission de témoignage et réconciliation.

Au cours de la dernière année, depuis notre nomination à titre de commissaires, nous avons essayé d'examiner certains éléments en lien avec le travail de la commission. Le mandat de la commission est très vaste, et une importante somme d'argent nous a été accordée pour accomplir notre travail, mais, en toute honnêteté, elle est insuffisante par rapport à l'étendue de notre mandat. Néanmoins, nous nous efforçons de nous acquitter rapidement de toutes les obligations dont nous avons été chargés.

Nous disposons d'un mandat de cinq ans pour régler les 150 années de tensions dans les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada. Sept ou huit générations d'Autochtones ont fréquenté les pensionnats, et cela a engendré d'énormes difficultés auprès des Autochtones canadiens. Nous voyons des difficultés sociales à très grande échelle et des enfants pris dans le système d'aide à l'enfance, des Autochtones pris dans le système de justice pénale et d'autres qui sont aux prises avec des dysfonctions familiales. Nous entendons parler de taux plus élevés que jamais en matière de violences familiales. Toutefois, au même moment, nous assistons à une explosion démographique de la population autochtone : quelques fois et dans certaines régions canadiennes, le taux de natalité et le taux de croissance de cette population sont de huit à dix fois plus élevés que dans le reste du pays.

Ainsi, si la population non autochtone commence à vieillir au Canada, l'âge moyen de la population autochtone est beaucoup moins élevé. Nous devons comprendre que la situation est différente chez les Autochtones canadiens. Ces jeunes gens héritent des séquelles des pensionnats.

Patrick Etherington nous a parlé de ce qu'il ressentait en tant que survivant d'un survivant. Ces enfants hériteront des séquelles des pensionnats, mais plus important encore, nous devons imposer à ces enfants la responsabilité d'assainir la situation dans l'avenir. Cette responsabilité demande d'inclure autant les jeunes Autochtones que les jeunes non-Autochtones. Chers



your grandchildren and your great-grandchildren will inherit this struggle. We must ask ourselves these questions: What will we do about it? What will we give them? What tools will we give them so that they will be able to address the issues that we face?

What is the problem? The problem is that the relationship between Aboriginal and non-Aboriginal people in this country is not good, and we need to fix it. It is not just that there are social conditions that need addressing. It is not just that the average income is much lower. It is not just that the medical problems are more significant. It is not just that there are higher rates of incarceration. It is not just that there is a higher rate of children in the child welfare system. It is that, at this point, we have a poor relationship on a systemic basis. We do not know how to help each other or ourselves.

Within any relationship, respect is significant, but there must not just be mutual respect; there must also be self respect. In an address that we gave to the United Nations earlier this year, we pointed out that asking Aboriginal people to respect the institutions, government and people of this country, without, in turn, giving them the opportunity to develop their own self-respect so that they feel that they are relevant to this country, is to ask them to achieve the difficult, if not the impossible. The challenge we face is to allow Aboriginal youth to gain that self-respect by giving them access to understanding their history fully and completely. One of the roles we have is to explain that story, as well as to allow them to develop a full appreciation of who they are as Aboriginal youth and Aboriginal people and where they fit into this country.

The Aboriginal residential school policy tried to force assimilation upon Aboriginal people, and, to a certain extent, it succeeded. A large number of Aboriginal people have assimilated into Canada, but the vast majority have not. The vast majority of youth feel alienated and disassociated, and we need to figure out what to do about that and how to fix it. Part of the solution can be found in education. It was through the residential school experience that we got to this point in time, and we believe that it is through the educational system that we will start to provide answers for future generations.

We need to think about the solutions in a multi-generational approach. We need to understand that it took years to establish this problem of lack of identity and good relationships. We need to think of this as a long-term solution. We know that we will not accomplish reconciliation in our five-year mandate. We know that we can only begin the conversation, although establishing a conversation is very important.

In our prepared notes, we talk about some of the things that we have done to try to meet the mandate obligations imposed upon us under the settlement agreement. We talk about the activities that we have engaged in, the principles upon which we are moving forward and the great support that we are receiving from those participating in the settlement agreement.

sénateurs, vos enfants, vos petits-enfants et vos arrière-petits-enfants hériteront de ce conflit. Nous devons nous interroger : que ferons-nous à ce sujet? Que leur donnerons-nous? Quels outils leur donnerons-nous pour qu'ils puissent être capables de remédier aux problèmes auxquels nous faisons face?

Où se situe le problème? Les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones ne sont pas harmonieuses. C'est là le problème qu'il faut régler. Ce n'est pas uniquement une question de conditions sociales qu'il faut améliorer, de revenu moyen qui est de beaucoup inférieur. Ce n'est pas uniquement une question de problèmes de santé qui sont plus importants, de taux d'incarcération qui sont plus élevés. Ce n'est pas uniquement que davantage d'enfants relèvent des organismes de protection de la jeunesse. À l'heure actuelle, le problème réside dans le fait que, de façon systémique, nos relations ne sont pas harmonieuses. Nous ignorons comment nous aider ou nous entraider.

Le respect est essentiel dans toute relation, mais il doit être mutuel. L'estime de soi est également nécessaire. Dans le discours que nous avons prononcé devant les Nations Unies plus tôt cette année, nous avons fait valoir que, si nous demandons aux Autochtones de respecter les institutions, le gouvernement et le peuple canadien, sans leur donner, en contrepartie, l'occasion d'acquérir l'estime de soi qui débouchera sur un sentiment d'appartenance à notre pays, cela équivaut à leur demander quelque chose de difficile, voire d'impossible à réaliser. Nous réussirons à donner aux jeunes Autochtones l'occasion d'acquérir cette estime de soi en les aidant à comprendre exhaustivement leur propre histoire. Nous devons notamment leur fournir des explications à cet égard, de sorte que les jeunes Autochtones et les peuples autochtones soient au courant de la place qu'ils occupent dans notre pays.

La politique sur les pensionnats autochtones visait à imposer l'assimilation des Autochtones, ce qu'elle a réussi, dans une certaine mesure. Beaucoup d'Autochtones se sont assimilés, ce qui ne fut cependant pas le cas de la vaste majorité. Nous devons parvenir à trouver la solution pour que la très grande majorité des jeunes Autochtones perdent ce sentiment de non-appartenance et d'exclusion. Il faut tabler notamment sur l'éducation. La situation actuelle est une répercussion des pensionnats autochtones, et nous estimons que c'est en misant sur le système d'éducation que nous commencerons à offrir des réponses aux futures générations.

Nous devons adopter une approche multigénérationnelle. Il faut comprendre que ce manque d'identité et de relations harmonieuses remonte à de nombreuses années. Nous devons chercher une solution à long terme. Nous savons que la réconciliation ne verra pas le jour au cours de notre mandat quinquennal et que nous ne pouvons qu'entamer le dialogue, ce qui est néanmoins essentiel.

Dans notre documentation, nous abordons les mesures que nous avons prises pour satisfaire aux obligations que nous a imposées la Convention du règlement dans le cadre de notre mandat, précisant les activités que nous avons entreprises, les principes que nous respectons et le magnifique soutien que nous offrent les parties prenantes.

The Government of Canada has been striving to help us to meet our mandate obligations. The parties among the churches have also worked hard to try to do two things — to help us meet our obligations and, at the same time, to fulfill their own responsibilities.

We have immense challenges to meet. We have many documents that we have to collect. We have to establish a national research centre. We have to gather the statements of all the survivors willing to talk to us. Those are grave challenges.

We have an obligation to hold seven national events. We held a successful national event in Winnipeg in June of this year, details of which you may read in our written notes. Our next event will be in Inuvik in the Northwest Territories. I invite all of you to come to Inuvik, to show Aboriginal people and all of Canada that their future is very significant.

Things have to be done. Leadership has to be shown. You are part of that leadership of this country.

I thank you for the time you have given to us. I hope that the materials that we have provided to you give you a more complete picture of what we are trying to achieve at the commission. We understand that the committee wishes to have time for dialogue, so we will engage with you as you wish. However, honourable senators, I encourage you to look through the materials and look at the information that we have provided.

**The Acting Chair:** Thank you very much. Mr. Sinclair, I have looked at the map contained in your presentation. I must comment that I had no idea of the number of residential schools in Canada. I thought I was well versed in this subject, but had I no idea of the size of the problem. When I look at this map, it is mind-boggling.

You said you had seven major meetings. What happens at one of those meetings?

**Mr. Sinclair:** The national events have as their focus the opportunity to bring the parties together with survivors to allow a number of things to happen. One is to allow opportunities for survivors to engage in dialogue with each other, and to share their stories with the Canadian public through forums.

We utilize a sharing circle model at the national events to allow survivors to speak. With the number of survivors who showed up at our first national event, we found that trying to provide each person with enough time to share his or her story in the four days was very difficult and challenging. The commission is moving more to a community events hearing model where we are actually going into communities in order to record those stories to ensure that the survivors have an opportunity to speak to us.

At the national event we are called upon to provide opportunities for all parties to the settlement agreement, the government, the church representatives and the Aboriginal organizations, to engage in a dialogue about reconciliation and in particular, to lead the way on reconciliation.

Le gouvernement du Canadien s'est efforcé de nous aider à satisfaire aux obligations de notre mandat. Les églises n'ont également pas ménagé leurs efforts, visant deux objectifs : nous aider à satisfaire nos obligations tout en s'acquittant de leurs propres responsabilités.

Les problèmes à résoudre sont immenses. Nous devons rassembler de nombreux documents, établir un centre de recherche national, recueillir les témoignages de tous les survivants disposés à collaborer avec nous. Tels sont les problèmes auxquels nous faisons face.

Nous devons organiser sept événements nationaux. En juin dernier à Winnipeg, nous en avons tenu un, qui s'est révélé fructueux et dont vous avez peut-être lu les détails dans notre documentation. Le prochain aura lieu à Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous êtes tous invités à y participer pour montrer aux Autochtones et à tout le Canada que leur avenir compte énormément à vos yeux.

Il y a des étapes à franchir. Il faut montrer la voie, et vous avez un rôle à jouer à cet égard.

Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé et j'espère que notre documentation vous brossera un tableau plus exhaustif des objectifs de la commission. Nous comprenons que vous désiriez davantage de dialogue. Nous sommes à votre disposition. Cependant, je vous encourage à parcourir les documents que nous vous avons fournis.

**Le président suppléant :** Merci infiniment. Monsieur Sinclair, j'ai regardé la carte qui figure dans votre documentation. Je dois vous avouer que j'ignorais totalement quel était le nombre de pensionnats au Canada. Je pensais que je connaissais bien le dossier, mais je n'avais aucune idée de l'ampleur du problème. Lorsque je regarde cette carte, je suis abasourdi.

Vous avez parlé de sept événements principaux. En quoi consistent-ils?

**M. Sinclair :** Ces événements nationaux visent surtout à rassembler les parties prenantes et les survivants pour que ces derniers puissent dialoguer entre eux et faire connaître publiquement leur histoire à la population canadienne.

Lors de ces événements nationaux, nous avons recours aux cercles de partage pour permettre aux survivants de s'exprimer. À cause du nombre de survivants qui se sont présentés à notre premier événement national, il nous fut très difficile d'accorder suffisamment de temps à chaque intervenant pour qu'il puisse nous faire part de son expérience, car nous ne disposions que de quatre jours. Dorénavant, la commission recourra davantage à un autre modèle, se rendant dans les diverses collectivités pour entendre les témoignages et s'assurer que tous les survivants pourront s'exprimer.

Lors d'un événement national, nous sommes tenus d'offrir la parole à toutes les parties prenantes à la convention — le gouvernement, les églises et les organisations autochtones —, de façon à faciliter le dialogue sur la réconciliation et, plus particulièrement, à favoriser cette réconciliation.

Reconciliation is a conversation that is still in its early stages insofar as we are concerned. If you try to define "reconciliation," you can come up with literally dozens of definitions, but I think the reconciliation model that was chosen for the Residential School Settlement Agreement was a restorative justice model. That model talks about trying to put people back into a situation where their relationship can continue into the future in a positive way. It addresses past problems in a positive way to put the relationship back on a more sound footing. So with regard to the reconciliation initiatives that we invite the parties to talk about, we ask them to address it with that in mind.

We were quite surprised at the number of people who showed up at the first national event. We were hopeful that there would be significant numbers, but we were amazed to see an average of 10,000 people each day for four days. These people want to discuss the residential schools. We believe this is an indication of both the level of interest and the level of concern that this issue has for Aboriginal people. We estimate about one-half of them were survivors and the rest were members of the public who came to see what was going on.

**The Acting Chair:** I have just one more question. Do you have any idea the number of survivors?

**Mr. Sinclair:** Our information comes from the number of people who have applied for the Common Experience Payment, the number of people who claim that they attended a residential school. Keep in mind that the Indian Residential Schools Settlement Agreement that we are working with encompasses a specific number of residential schools and a specific type of student who attended those schools. They have to have been students who resided at the schools. A number of day school students who went to residential schools along with the residential school students do not qualify for compensation under the agreement because they did not live in the school. They may have lived in a nearby community.

At the time that the settlement agreement was reached, it is estimated that about 150,000 people were alive, and about 100,000 people have made claims for Common Experience Payments. Of those, about 75,000, approximately three quarters, have been approved for compensation for having attended a residential school.

I am not convinced that is the total number. I think there is probably a body of students who have declined to make a claim for compensation. We know there are some students who have not yet admitted to their family that they were residential school students, so I suspect the number is quite a bit higher.

Of course, if you take into account the day students and the students who attended residential schools who are not on the approved list of schools, the number goes up considerably higher again.

**Senator Hubley:** Welcome. We have great hope and expectations for the work you are doing. I hope the recording of the history will have a healing effect in and of itself. I certainly hope that the people who are able to tell their stories to you will feel this has been part of their healing process.

Nous estimons que ce dialogue en est encore à son stade embryonnaire. Les définitions du terme « réconciliation » se comptent littéralement par douzaines, mais je pense que la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens proposait un modèle s'apparentant à la justice réparatrice, l'objectif visé étant d'amener les gens à poursuivre positivement leurs relations. Les problèmes du passé sont abordés dans cette optique afin que les relations reposent sur une base plus solide. Pour toute démarche de réconciliation, c'est l'approche que nous proposons aux participants.

Le nombre de participants au premier événement national nous a passablement surpris. Nous espérions attirer un grand nombre, mais à notre surprise, 10 000 personnes se sont présentées en moyenne à chacun des quatre jours pour y aborder la question des pensionnats, ce qui révèle, selon nous, l'intérêt et les préoccupations des Autochtones à l'égard de ce thème. D'après nous, environ la moitié de ces participants étaient des survivants des pensionnats, l'autre moitié étant des membres du public qui voulaient savoir ce qu'il en retournait.

**Le président suppléant :** J'aurais une dernière question. Avez-vous une idée du nombre de ces survivants?

**M. Sinclair :** Nos chiffres se basent sur le nombre de personnes qui ont demandé un paiement d'expérience commune, qui disent avoir vécu dans un pensionnat. N'oubliez pas que la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, à laquelle nous nous référons, énumère les pensionnats en cause et décrit les types d'étudiants qui fréquentaient ces écoles. Certains étudiants étaient des pensionnaires. Cependant, d'autres ne faisaient qu'assister aux cours sans être pensionnaires. En vertu de la Convention, ils ne sont donc pas admissibles à un paiement d'indemnisation parce qu'ils n'étaient pas pensionnaires, habitant peut-être dans une collectivité avoisinante.

À la conclusion de la Convention de règlement, on estimait qu'environ 150 000 de ces pensionnaires étaient encore vivants. À peu près 100 000 avaient demandé un paiement d'expérience commune pour avoir été pensionnaires. Approximativement 75 000 de ces demandes, ou les trois-quarts, ont été approuvées.

Je ne suis pas convaincu que c'est là le nombre total. Vraisemblablement, un certain nombre de pensionnaires ont refusé, je pense, de présenter une demande d'indemnisation. Nous savons que certains n'ont pas encore admis à leur famille avoir été des pensionnaires. Je soupçonne donc que le nombre total de ces pensionnaires est plus élevé.

Bien entendu, le nombre total est beaucoup plus élevé si vous tenez compte des étudiants non pensionnaires et de ceux qui ont fréquenté des pensionnats ne figurant pas sur la liste des établissements reconnus.

**Le sénateur Hubley :** Bienvenue parmi nous. Votre travail suscite en nous de grands espoirs et beaucoup d'attentes. J'espère que les témoignages de ces pensionnaires favoriseront la guérison, que le fait qu'ils vous racontent leur histoire aura notamment cet effet.

You mentioned education. So often committees look for the key, the one thing that will give people the opportunity to understand who they are and that will encourage the promotion of their culture. We are very focused on looking at education. Our committee now is doing a study on kindergarten to Grade 12 because we have found that problems started in early age.

How does the commission propose to construct a broader social understanding of the history and legacy of Indian residential schools?

**Mr. Sinclair:** I think it begins with the commission in terms of us doing the first part of our report, which is to ensure that the full and complete story of the residential school system is made known. A significant body of work has developed around the question of the residential school system. John Milloy's book *A National Crime*, Jim Miller's book *Shingwauk's Vision* and other books have contributed significantly to the academic and public understanding of the residential school story. Encouraging that kind of work is also important, so I think that we need to engage the artistic community to contribute to the understanding of this story. We make an effort to include them in the work we are doing at our national events as well as throughout our efforts.

We also have a research program and we are engaging researchers to address those areas of research that have not yet been addressed insofar as the residential school story is concerned and in particular to look at the question of models of reconciliation that might work.

I will invite Commissioner Littlechild to talk about the international focus we are taking because that is also an important tool. We feel it is very important for the commission to try to influence the provincial departments of education to look at two important elements, one of which is the curriculum content to ensure there are curriculum materials available to talk about the residential school story. We need to understand that to rely upon individual teachers to utilize the information in the classrooms is one thing and is a good step, but at the same time, when that teacher moves on, the next teacher may not pick up that challenge. We must include the information in the curriculum and make it a mandatory requirement. This information must be shared. We must ensure that all students receive this information.

We are also looking at the question of influencing and working with those companies that prepare the school textbook materials because we think textbook materials should include material about the residential schools story. We believe that students need to understand what the residential schools were all about and, more importantly, what is happening because of the settlement agreement. We believe that students need to learn about the ongoing progress.

**Chief Wilton Littlechild, Commissioner, Truth and Reconciliation Commission of Canada:** Thank you very much.

Vous avez fait allusion à l'éducation. Très souvent, les comités cherchent l'élément déclencheur qui permettra aux gens de comprendre qui ils sont et qui favorisera la promotion de leur culture. Nous nous intéressons grandement à l'éducation. Notre comité se penche actuellement sur les problèmes survenant entre la maternelle et la fin du secondaire, car nous estimons que les problèmes se déclarent à un très jeune âge.

Quelles mesures la commission propose-t-elle pour qu'on parvienne à une conscience sociale plus aiguë de l'histoire et des séquelles des pensionnats?

**M. Sinclair :** À mon avis, il faut tout d'abord que la commission s'acquitte de la première partie de son mandat, c'est-à-dire mettre au jour tous les tenants et aboutissants du système des pensionnats. Beaucoup d'ouvrages ont traité de ce système. Entre autres, le livre de John Milloy intitulé *A National Crime* et celui de Jim Miller intitulé *Shingwauk's Vision* ont grandement contribué à éclairer le monde universitaire et le public sur la question. C'est le genre d'initiatives qu'il est important d'encourager. J'estime donc que nous devons mettre à contribution également le monde artistique. Nous avons essayé de faire participer les artistes à nos événements nationaux et à nos autres initiatives.

Nous disposons également d'un programme de recherche. Nous comptons sur les chercheurs pour examiner les aspects des pensionnats qui n'ont pas encore été abordés et pour, surtout, envisager les modèles de réconciliation susceptibles d'être efficaces.

J'inviterai le commissaire Littlechild à vous parler de la campagne internationale que nous menons, car il s'agit là d'un outil important. Nous estimons que la commission doit absolument chercher à convaincre les ministères de l'Éducation provinciaux d'envisager deux solutions importantes, dont l'une consiste à ce que les programmes scolaires traitent de la question des pensionnats. Nous devons comprendre que c'est une bonne chose que de compter sur l'initiative individuelle des enseignants pour expliquer la question des pensionnats en classe. Toutefois, lorsqu'un enseignant qui aborde cette question en classe est remplacé par un autre, rien ne garantit que ce dernier lui emboîtera le pas. C'est un thème qui doit figurer dans le programme officiel obligatoire. C'est une histoire qui doit être transmise à tous les étudiants. Il faut s'en assurer.

Nous cherchons également à collaborer avec les entreprises qui rédigent les manuels scolaires pour les influencer en ce sens, parce que nous estimons que les manuels devraient aborder le thème des pensionnats. Les étudiants devraient être au courant des tenants et aboutissants de cette question. Ils devraient surtout connaître les répercussions de la convention de règlement. Il importe qu'ils sachent où en sont rendues les choses.

**Chef Wilton Littlechild, commissaire, Commission de témoignage et réconciliation du Canada :** Merci beaucoup.

Chair, you said very important words that we have heard in some of our meetings when you said “I had no idea this happened in Canada.” Those are really important words, and I thank you for saying them, and we will come back to why those words are so important in our work.

You also mentioned that the committee is studying and focusing on education and, as the chair said, therein lies a solution on education. However, if I may talk about a personal bias in your study, I would like to respectfully urge that when you look at education you look at it from a global context. By that I mean the critical importance of physical education and sport in the realm of education is often overlooked. I say that because in the work that we are doing, physical education and sport had a significant role in the success of education in the residential schools. Physical education is an important component of education and please do not leave it out of the curriculum.

To go to the question of international activity, we have encouraged a global dialogue on truth and reconciliation commissions generally. There have been many such commissions around the world, but the UN recently singled us out to say that the Truth and Reconciliation Commission of Canada is a good a model of reconciliation and conflict resolution. There are eyes watching us as we go about this work in Canada and I am proud of that. They see there is the potential to do a lot of good through our work and I believe that as well.

Now to go back to your reading of the mandate of the committee, you are looking at the progress that has occurred since the apology. I was in the House of Commons and felt great pride when the Prime Minister gave the apology. Coincidentally, I quoted the same quote you referenced in your opening comments from the Prime Minister at the United Nations just last week, namely, that the policy of assimilation in our country has no place in Canada; that it did harm. Yes, it did a lot of harm.

What do we do with that? I have no idea. Now that we have an idea as a result of our work, what can we do to make a better Canada? That is the challenge we both have — you as senators and us as commissioners. I hope that we can move forward into the future working on that very important challenge.

Internationally, when you ask what has been the progress since the apology, I can give you one specific example from as recently as last week. In the United Nations there has been no progress with regard to the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. How can Canada continue to deny that indigenous peoples have rights? How can we keep denying, as a country — at least as a government — that the Senate has passed a resolution to endorse the declaration. The House of Commons has passed a resolution to endorse the declaration and yet, two years after the adoption of the declaration at the UN General

Monsieur le président, vous avez dit : « J'ignore totalement ce qu'il en est de la situation au Canada. » Ce sont là des propos que nous avons déjà entendus et qui véhiculent un message vraiment important. Je vous en remercie. Nous expliquerons ultérieurement pourquoi ces propos sont tellement importants dans le cadre de notre travail.

On a également indiqué que le comité se penche et met l'accent sur l'éducation. Comme le président l'a indiqué, une des solutions réside dans l'éducation. Je voudrais cependant vous faire part d'un point de vue personnel par rapport à votre étude. Je souhaiterais respectueusement vous exhorter à examiner le tout dans un contexte holistique. J'entends par là qu'on passe souvent sous silence l'importance primordiale de l'éducation physique et des sports à l'école. Je peux l'affirmer car notre travail nous a permis de constater que l'éducation physique et les sports ont joué un rôle important dans les pensionnats. L'éducation physique est importante, et nous vous demandons de ne pas l'exclure du programme scolaire.

Passons maintenant à la question de nos activités sur le plan international. Nous avons favorisé la participation de tous lors des séances de ces commissions de témoignage et réconciliation. Des commissions de ce genre ont été créées dans de nombreux pays. Néanmoins, les Nations Unies ont récemment affirmé que la Commission de témoignage et réconciliation du Canada est un modèle à suivre. Les feux sont braqués sur nous lorsque nous tenons nos séances au Canada, ce dont je suis fier. On considère que notre travail peut faire énormément de bien, et je le pense également.

Votre comité se penche sur les progrès accomplis dans la foulée des excuses. J'étais présent et j'ai ressenti une très grande fierté lorsque le premier ministre les a présentées à la Chambre des communes. N'y voyez là qu'une pure coïncidence, mais je vais citer les propos auxquels vous avez fait allusion au début de la séance et que le premier ministre a prononcés devant les Nations Unies la semaine dernière. Il a affirmé en l'occurrence que la politique d'assimilation que nous avons mise en œuvre au Canada n'a pas sa place dans un pays comme le nôtre, qu'elle avait été préjudiciable. Elle a été effectivement très préjudiciable.

Que faire maintenant? Je l'ignore totalement. Notre travail ayant débouché sur une solution possible, que pouvons-nous accomplir pour faire du Canada un meilleur pays? C'est le mandat qui nous attend, vous comme sénateurs et nous comme commissaires. J'espère que nous pourrions travailler à relever ce défi très important.

Vous avez demandé quels progrès ont été réalisés sur la scène internationale depuis la présentation des excuses. Je peux vous donner un exemple précis survenu il y a une semaine à peine. Aucun progrès n'est observable en ce qui concerne la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Comment le Canada peut-il continuer à nier que les peuples autochtones ont des droits? Comment notre pays, du moins notre gouvernement, peut-il nier que le Sénat a entériné une résolution appuyant cette déclaration. La Chambre des communes a fait de même. Pourtant, deux ans après l'adoption de la déclaration par

Assembly, there is no progress. Six months after the Speech from the Throne about looking for ways to endorse the declaration, there is still no progress.

In going forward, not only is education a solution but basic respect — respect of your decisions and respect of the other place, as they call it, the other chamber. Decisions have been made that we should move forward, together, on a positive solution. The framework for a solution is in front of us and we keep denying it and saying no.

Internationally, we have such a great opportunity not only to lead the country domestically but also internationally because eyes are watching the work of the Truth and Reconciliation Commission of Canada. The global community is saying this could be a model for conflict resolution. There is great interest in our work but we must show positive progress as well.

**Marie Wilson, Commissioner, Truth and Reconciliation Commission of Canada:** Honourable senators, we feel that education is important in the formal schooling institutions and has great potential if implemented in all of our public institutions. That is especially so in the area of reconciliation because it is such a big word, it is so undefined and it has, therefore, many possible rich interpretations. The act of reconciliation creates many great opportunities.

Senators play a role as educators as this chamber commands a large audience. Individual senators are present in the communities where they speak to local residents. Senators have the possibility of making this part of the growing awareness of Canada about our history but also the invitation for our future.

In our mandate, we have the obligation to establish a national research centre. That will be a place where accessibility will be important and where it can be a living legacy so that we are not allowed to forget this part of our history; we are invited to continue unfolding it in a positive way.

We also have in our mandate obligations related to commemoration. At the community level, there are many hopes and expectations around what that would mean, but what would that mean and what could that mean at a national level? What kind of positive commemoration gestures could we consider as a country that will keep it front and centre in our minds in a reverent way so that it is never forgotten but is respected and so that we use it as a constant reminder of the kinds of relations that we need to establish.

In fact, we see this whole exercise as an opportunity to reconstitute ourselves as a country based on respectful relations. That is both a formal educational piece and an ongoing informal educational piece that we are all part of in all of our relationships in our work and in our everyday living.

**Senator Stewart Olsen:** This is enormously important work. I am happy to see some of the results — some I am not so thrilled with though.

l'Assemblée générale des Nations Unies, aucun progrès n'est signalé. Six mois après le discours du Trône dans lequel il était question d'endosser la déclaration, il n'y a toujours aucun progrès.

En ce qui concerne l'avenir, l'éducation est une solution, mais le respect fondamental est également nécessaire — le respect de vos décisions et le respect entre les deux Chambres. Des décisions ont été prises pour préconiser la collaboration dans la recherche d'une solution positive. La solution est sous nos yeux, et nous continuons de la nier.

Une occasion magnifique s'offre à nous de montrer la voie non seulement au Canada mais également sur la scène internationale, car les feux sont braqués sur les travaux de la Commission de témoignage et réconciliation du Canada. Les autres pays estiment que notre commission pourrait être un modèle pour faciliter la résolution de conflits. Notre travail suscite beaucoup d'intérêt, mais nous devons néanmoins montrer que nous avons accompli des progrès.

**Marie Wilson, commissaire, Commission de témoignage et réconciliation du Canada :** Honorables sénateurs, nous croyons qu'il est important et très prometteur de sensibiliser les gens des établissements d'enseignement et de toutes les institutions publiques. C'est d'autant plus vrai dans le domaine de la réconciliation, parce que c'est un si grand mot, qui est tellement mal défini et qui, par conséquent, donne lieu à de nombreuses interprétations plausibles. La réconciliation permet de réaliser bon nombre de grandes choses.

Les sénateurs aident à conscientiser la population, car bien des gens s'intéressent à ce qu'ils ont à dire. Ils sont présents dans les communautés et ils s'adressent aux résidents locaux. Les sénateurs peuvent aider les Canadiens à toujours mieux connaître leur histoire, mais aussi les encourager à se tourner vers l'avenir.

Nous devons notamment mettre sur pied un centre national de recherche. Il faudra que ce centre soit accessible et qu'il témoigne de cette partie de notre histoire qu'il ne faut pas oublier; nous devons continuer de révéler ce qui s'est passé de manière positive.

La commission a également des obligations pour ce qui est de la commémoration des événements. Dans les communautés, cela nourrit bien des espoirs et des attentes, mais que peut bien signifier la commémoration à l'échelle nationale? Comment pouvons-nous commémorer les événements de manière positive pour qu'ils ne soient jamais oubliés, qu'ils inspirent le respect et servent à rappeler en tout temps le genre de relations que nous devons établir?

En fait, nous voyons la démarche comme une occasion de rebâtir le pays en nous fondant sur des relations respectueuses. Dans nos relations de travail et notre vie quotidienne, nous avons tous un rôle à jouer pour mener à bien cette sensibilisation tant officielle qu'officielle.

**Le sénateur Stewart Olsen :** C'est un travail extrêmement important. Certains résultats me réjouissent, tandis que d'autres me déçoivent un peu.

On each of the events that you have held, when you are taking witness statements and have discussion with them, do you ask them how they see a way forward? I see that will be part of a public report. That is one of the most important things that I would like to see, namely, people's ideas of how to go forward — not mine or yours, but theirs, to see how we can overcome this.

I really like the commemoration centres. I believe that, much like the Holocaust remembrance, these horrific events should have commemoration and remembrance so that they do not happen again. I encourage that right across the country.

I see that many of the residential schools are in remote areas. How do we ensure that every native child is guaranteed an education? How do we move forward and guarantee that education?

**Mr. Sinclair:** The first part of your question was about what is it that we ask survivors to say on the issue of what we do about this.

Each of the statement gatherers assigned by the commission to interview survivors are asked at some point toward the end of the statement gathering process to put the question to the survivor, “now that you have told us your story, what would you like us to do about your story and about the issue of the residential schools?” Each of the survivors is invited to make a comment about what we need to do going forward.

Some of those comments have been reflective of the level of frustration that people have felt about their experience to date. There has not necessarily been a positive statement made insofar as each statement giver is concerned. However, some have been very insightful and considerate of the lives of others.

A common theme that comes from the survivors concerns the relationship with their families who lived with the legacy of their behaviour after their experience in residential schools. Survivors want the commission do something to help them with their relationship with their families because they do not want their families to continue to carry the burden of the residential school experience forward into their lives. Putting an end to that pain is very important to them. It is at a personal level that the discussion often focuses. There is a great deal that needs to be said about that.

We do know that there is a discussion. When we talk to youth who are “survivors of survivors,” as Patrick referred to himself, they ask the question: What can we do about this? They tell us that although they did not attend the schools they live in an environment where the people around them are suffering because of the residential schools. These youth like Patrick want to know what the commission can do about that problem.

From time to time, we get into a discussion about the role that forgiveness plays in reconciliation. I am not persuaded that survivors themselves should have placed upon them the burden of deciding whether they can or should forgive the person who may have abused them or hurt them. However, I do think that

Lorsque vous écoutez les gens et discutez avec eux, leur demandez-vous comment ils feraient les choses? Je vois que cela fera partie d'un rapport public. Une des choses qui m'importent le plus, c'est les idées des gens — pas les miennes ni les vôtres — pour aller de l'avant et surmonter les difficultés.

J'aime beaucoup les centres de commémoration. Je crois que, comme pour le Jour de l'Holocauste, il faut commémorer et se souvenir des événements horribles pour qu'ils ne se reproduisent plus. Je souhaite que l'on tienne des activités à ce sujet partout au pays.

Je constate que bon nombre de pensionnats sont situés dans des régions éloignées. Comment faire pour que chaque enfant autochtone reçoive une éducation? Quelles mesures devons-nous prendre pour cela?

**M. Sinclair :** La première partie de votre question portait sur ce que nous demandons aux survivants pour savoir ce qu'il faut faire.

Tous ceux qui sont nommés par la commission pour recueillir les témoignages doivent demander aux survivants, vers la fin de l'entrevue, ce qu'ils souhaitent que nous fassions à propos de leur histoire et des pensionnats. Nous encourageons tous les survivants à nous parler des mesures que nous devrions prendre.

Certains des commentaires reçus témoignent de toute la frustration qu'ont ressentie ces personnes jusqu'à présent. Nous n'avons pas nécessairement reçu de témoignage positif pour l'instant. Cela dit, certaines personnes nous ont beaucoup éclairés et étaient très conscientes de ce que d'autres ont pu vivre.

Un thème récurrent dans les témoignages des survivants, c'est leur relation avec leurs familles, qui ont vécu les conséquences du comportement qu'ils ont adopté après leur séjour dans les pensionnats. Les survivants veulent que nous les aidions à améliorer la relation qu'ils ont avec leurs familles pour qu'elles ne continuent pas à porter le fardeau de ce qu'ils ont subi dans les pensionnats. Il leur importe beaucoup de mettre fin à ces souffrances. La discussion porte souvent sur des questions personnelles. Bien des choses doivent être dites à ce sujet.

Nous savons qu'il y a des discussions. Lorsque nous parlons à des « survivants de survivants », comme Patrick s'est surnommé, ils nous demandent ce qu'ils peuvent faire. Ces personnes nous disent que, même si elles n'ont pas été dans les pensionnats, elles sont entourées de gens qui souffrent en raison de leur séjour dans ces établissements. Les jeunes comme Patrick veulent savoir ce que la commission peut faire à cet égard.

De temps à autre, nous discutons du rôle que joue le pardon dans la réconciliation. Je ne suis pas convaincu que les survivants devraient eux-mêmes décider s'ils peuvent ou doivent pardonner à la personne qui les a violentés. Cependant, je ne pense pas que les survivants des survivants doivent envisager d'avoir une

survivors of survivors need to consider the possibility of whether they should engage in a conversation of forgiveness with their parents who went to residential schools. I think there is an element of need on the part of survivors to feel that their healing will include an element of forgiveness on the part of their families; I believe that is important.

On a global scale, the commission has decided to sponsor a series of forums in which we engage people who have thought about this question of reconciliation, about what we do about all of this, and have those forums as part of our national event so that there can be a public hearing and public involvement in the discussion. In discussing it in that way at that time, it would contribute to a refocusing of the experience of the survivors toward the future. I think that is important.

As far as the schooling at the community level is concerned, to a large extent, one of the things we need to understand is that there is a need for education to become a major focus for all Aboriginal leaders at the community level, but also for the message of the importance of education to be continually reinforced with young people. The dropout rates for Aboriginal youth in high school are still enormous. Part of it is just the difficulty of getting a high school education when you live in a remote community. You still must leave your community and go elsewhere, and that is a problem. We are looking at ways of ensuring that education can be brought to the communities where youth reside so they do not have to leave is important.

In addition, we also have to realistically look at the public school system and say that even when high school education and a complete education is available institutionally — to Aboriginal students in urban areas, for example — the dropout rates are still very high. Part of it, I think, goes directly to the fact that the education system continues to perpetuate some stereotypical information that is not consistent with the reality of Aboriginal youth and does not help Aboriginal youth at an important time in their lives, in their teenage years, to reinforce their identities.

I speak from experience and on behalf of many Aboriginal people who went through the public education system. Although I was very successful at it, at the same time, I constantly missed any information about who I was. I did not know where my people came from; I did not know what my history was; I did not know what my people's beliefs were or where we were going. I had no idea why I was here as an Aboriginal person. I did not know the fundamental teaching of the people in the community where I came from and therefore did not know who I was. I had an understanding of who other people thought I was but that is not the same thing.

I think the public school system is failing our children in that way. If we are going to concentrate on the first change that needs to be made, constructing schools in the community is part of it; but addressing the way schools are delivered and what is delivered in those schools is another thing. There is no sense putting a school up in a community if it is going to perpetuate the stereotypical teaching that has been historically wrong in the past.

**Senator Stewart Olsen:** Thank you for your comments.

conversation sur le pardon avec leurs parents. Selon moi, les survivants ont entre autres besoin de sentir que le pardon de leur famille fera partie de la guérison; je crois que c'est important.

Dans le cadre de ses activités nationales, la commission a décidé d'organiser une série d'audiences publiques pour discuter avec tous ceux qui ont réfléchi à la réconciliation et à ce qu'il faut faire. Ces discussions vont aider les survivants à se tourner vers l'avenir; je pense que c'est important.

Il faut bien comprendre que l'éducation doit devenir une des grandes priorités de tous les dirigeants autochtones qui travaillent dans les communautés et qu'il est nécessaire de rappeler constamment aux jeunes l'importance de l'éducation. Les taux de décrochage scolaire des Autochtones qui étudient à l'école secondaire sont encore très, très élevés. C'est entre autres parce qu'il est simplement difficile d'étudier à l'école secondaire lorsqu'on vit dans une communauté éloignée. Il faut toujours quitter sa communauté pour aller ailleurs. Nous cherchons le moyen d'éduquer les jeunes dans leur communauté pour qu'ils n'aient pas à se déplacer; c'est important.

En outre, nous devons examiner de manière réaliste le système des écoles publiques et dire que les taux de décrochage scolaire sont toujours très élevés, même si les Autochtones ont accès à l'école secondaire et aux autres établissements d'enseignement, par exemple, parce qu'ils habitent en ville. C'est entre autres en raison des préjugés encore perpétués par le système d'éducation, qui ne correspondent pas à la réalité des jeunes Autochtones et qui ne les aident pas à renforcer leur identité durant l'adolescence, un moment important de leur vie.

Je parle par expérience et au nom de bien des Autochtones qui ont été dans le système public d'éducation. Même si je réussissais très bien, je manquais toujours d'information à propos de qui j'étais. Je ne savais pas ce que mon peuple avait vécu, son histoire, ses croyances ou ses perspectives d'avenir. Je ne savais absolument pas pourquoi j'étais ici en tant qu'Autochtone. Ne sachant rien de ce qu'enseignaient les gens de ma communauté, je ne savais pas qui j'étais. Je pouvais comprendre ce que je représentais pour les gens, mais ce n'est pas pareil.

Je pense qu'à ce sujet, le système des écoles publiques laisse tomber nos enfants. Si nous voulons nous concentrer sur le premier changement qu'il faut apporter, construire des écoles dans la communauté est une partie de la solution, mais il faut aussi s'intéresser à l'enseignement dispensé dans ces écoles. Il est illogique de fonder une école dans une communauté si on va y perpétuer les préjugés qui ont été démentis dans le passé.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Merci de vos commentaires.



Not to be argumentative, but I read with interest the mandate. I do not see anywhere in your mandate an international approach. I worry that you have a huge amount to do on a national basis. I think that after the reports and you have come to conclusions, then your energy could go into sharing. I think out of this will come an extremely important and good report that can be used in the global community.

I hope that energies, monies and funding are not being devoted to an international effort when we need every ounce of your energy focused on this particular initiative. This initiative is a hugely important part of moving forward, as far as I am concerned.

**Mr. Sinclair:** Thank you for sharing that, senator. We will take that into consideration as we go forward. I want to assure you, though, that our work is in Canada. We focus upon the survivors that are here. What we do is always with the perspective in mind that what we do must benefit Canadians.

The relationship that we have developed at the international level is constantly keeping in mind the fact that what we do must have a benefit here in Canada. We know that Canada works significantly at the international level, and we need to ensure that Canada and the image of Canada at the international level is also made known. Many people were not aware until we spoke to them at the United Nations, for example, about Canada's efforts with regard to the Truth and Reconciliation Commission of Canada. We think that was a significant message that we took to the UN.

In response to that, we have now heard from other similarly placed groups in other countries who have pointed out that their efforts may be assisted by knowing what it is that we are doing, so we are communicating with them as well. However, we are not spending any time at the international level doing things that will not benefit us directly in the work we are doing here in Canada.

**Senator Stewart Olsen:** That is good because it is insidious after a while. Thank you very much.

**Senator Brazeau:** Welcome to all of you this morning. I am very pleased to have you here and hear a brief on the work that you have been doing. Obviously you have a huge mandate on your shoulders. I think a lot of Canadians are looking to the Truth and Reconciliation Commission of Canada to be able to move forward.

There is no denying that the whole residential school system was probably the darkest mark in Canadian history. I do not think that anyone would deny that. If they do, they should do some reading and some research.

Having said that, one component of the mandate of the commission, as I understand it, is the truth aspect, which is collecting data and hearing from survivors themselves. I am assuming, as well, that this information will be documented somehow. There is then the reconciliation part in trying to find means and ways to improve the relationship between Aboriginal and non-Aboriginal peoples in the spirit of moving forward.

Can you please elaborate if more weight is given to one than the other? Please tell us what you intend to do on the truth aspect after all the stories have been heard and the data collected? Is

Je ne veux pas argumenter, mais j'ai lu votre mandat avec intérêt. Je n'ai vu nulle part qu'il était question d'une approche internationale. Je m'inquiète de tout le travail que vous avez à faire au Canada. Je pense que, après avoir déposé des rapports et tiré des conclusions, vous pourriez vous consacrer à communiquer les informations. À mon avis, vous produirez un rapport extrêmement important, qu'on pourra utiliser partout dans le monde.

J'espère que vous ne consacrez pas vos énergies et les fonds à offrir de l'aide à l'étranger pendant que nous avons vraiment besoin que vous vous concentriez sur l'initiative qui nous intéresse. Selon moi, cette initiative est extrêmement importante pour faire des progrès.

**M. Sinclair :** Merci de votre intervention, sénateur. Nous allons la prendre en considération. Toutefois, je tiens à vous assurer que nous travaillons au Canada. Nous concentrons nos efforts sur les survivants qui sont ici. Nous gardons en tête que tous nos travaux doivent profiter aux Canadiens.

Même si nous avons établi des relations à l'échelle internationale, nous gardons toujours à l'esprit que ce que nous faisons doit profiter aux Canadiens. Nous savons que le Canada déploie des efforts considérables à l'échelle internationale et nous devons nous assurer du rayonnement de notre pays à l'étranger. Par exemple, bien des gens ne savaient pas qu'il y avait la Commission de témoignage et réconciliation du Canada avant que nous en parlions aux Nations Unies. Nous pensons que nous avons vraiment réussi à sensibiliser la communauté internationale.

Cela dit, nous communiquons avec des groupes semblables, qui travaillent dans d'autres pays et qui ont indiqué que ce que nous faisons pourrait les aider. Toutefois, nous ne faisons rien à l'échelle internationale qui ne profite pas directement à notre travail au Canada.

**Le sénateur Stewart Olsen :** C'est bien, parce qu'on peut se tromper avec le temps. Je vous remercie beaucoup.

**Le sénateur Brazeau :** Bienvenue à tous. Je suis très heureux de vous voir et d'entendre parler de votre travail. Il est évident que vous avez un énorme mandat. Je pense que bien des Canadiens comptent sur la Commission de témoignage et réconciliation du Canada pour les aider à progresser.

Il ne fait aucun doute que le système des pensionnats est probablement le chapitre le plus sombre de l'histoire du Canada. Je pense que personne ne nierait cela. Si quelqu'un n'est pas d'accord, qu'il lise et fasse des recherches sur le sujet.

Cela dit, si je comprends bien, le mandat de la commission est d'établir les faits et de recueillir des données et les témoignages des survivants. Je présume que, d'une manière ou d'une autre, ces informations seront documentées. Il y a aussi la réconciliation, qui consiste à trouver le moyen d'améliorer la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones pour regarder vers l'avenir.

Pourriez-vous nous dire si un volet du mandat est plus important que l'autre, s'il vous plaît? Veuillez nous dire ce que vous comptez faire après avoir recueilli les témoignages et les

there a strategy? You talked about education, maybe rewriting history books, which is something I foresee because it is important. Could you answer the same question on the reconciliation part?

Obviously, I assume that you would want survivors, perhaps, to propose solutions as to how to improve the relationship between Aboriginal and non-Aboriginal people. What focus is there on the reconciliation part?

**Mr. Sinclair:** Truth informs reconciliation, so they go hand in hand. We do not see that there is a separation between them. We are doing a great deal of work on the truth gathering process, always with the idea in mind about what it means for us down the road in terms of what we do about this. You are correct to point out that they go forward hand in hand.

Earlier, I mentioned that we ask the survivors to tell us specifically what they would like us to do about this, what they would like us to do with the information they give us and what they think we should do about this issue of residential schools and the legacy that they have inherited. There have been important discussions about reconciliation. For many survivors, as I think I pointed out, reconciliation to them is at a personal level, and they talk about reconciliation in the context of their families and their communities.

At an institutional level or on a systemic level, discussions about reconciliation will be the focus of larger discussions at a leadership level. Based upon the experience of our first national event, we are looking at the need for us to have a focused discussion or series of discussions at the national event.

We are also looking at forums throughout the term of the commission at various locations to which we invite people to come forward to address the question about what we do about this. We will engage the academic community to look at models of reconciliation that have worked and have not worked, and what we can learn from that is important. Ultimately, we need to ensure that we have opportunities to bring members of Canadian society together to talk to each other about this issue.

We instituted discussions between survivors and survivors of the Jewish Holocaust, for example, to learn about resilience and to learn about what survivors from the Holocaust can teach survivors in Canada. That is an important discussion.

As a commission, we are also considering issuing discussion papers on the question of what reconciliation can look like. We have begun sponsoring forums with elders, asking them to talk to us about what "reconciliation" means in their language and their teaching and where it comes from. We continue to ask the elders how they would establish a peaceful relationship between parties in a traditional way using ceremony and other traditional processes. We use a number of means to inform both the public and ourselves. Our obligation is to inform the public.

données. Avez-vous une stratégie? Vous avez parlé d'éducation; il faudrait peut-être récrire les livres d'histoire, car c'est important. Pourriez-vous également répondre à la question concernant la réconciliation?

J'imagine qu'évidemment, vous souhaitez que les survivants proposent des solutions pour améliorer la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones. Quelle est l'importance de la réconciliation dans votre mandat?

**M. Sinclair :** Les témoignages favorisent la réconciliation et vont de pair avec elle. Nous ne différencions pas ces deux aspects. Nous déployons beaucoup d'efforts dans le processus de collecte de témoignages en gardant toujours en tête ce que nous pourrions faire avec les informations. Vous avez raison de dire que ces deux volets vont de pair.

J'ai mentionné un peu plus tôt que nous demandons aux survivants de nous dire précisément ce qu'ils aimeraient que nous fassions à ce sujet, ce qu'ils aimeraient que nous fassions avec l'information qu'ils nous donnent et ce que nous devrions faire à l'égard des pensionnats et de ce qu'ils en ont hérité. Il y a eu d'importantes discussions au sujet de la réconciliation. Pour bon nombre de survivants, comme je l'ai dit, je crois, la réconciliation se fait à un niveau personnel et ils en parlent en faisant référence à leurs familles et à leurs communautés.

Au niveau institutionnel ou systémique, la réconciliation fera l'objet de discussions élargies au niveau des dirigeants. À la lumière de l'expérience vécue lors de notre premier événement national, nous tentons de déterminer s'il faut avoir une discussion ciblée ou une série d'entretiens dans le cadre d'un événement national.

Nous envisageons aussi de tenir des forums à divers endroits, durant les travaux de la commission, où nous inviterons les gens à s'exprimer sur la suite des choses. Nous inviterons le milieu universitaire à se pencher sur les modèles de réconciliation qui ont donné de bons résultats et ceux qui n'ont pas été fructueux; ce que nous pourrions apprendre de cela est important. Au bout du compte, nous devons créer des occasions qui permettront aux membres de la société canadienne de se rencontrer et d'échanger sur cette question.

Nous avons mis sur pied un cadre de discussions entre les survivants autochtones et les survivants de l'Holocauste, par exemple, pour en apprendre davantage sur la résilience et voir ce que les survivants de l'Holocauste peuvent enseigner aux survivants au Canada. Il s'agit d'un échange important.

La commission envisage aussi de produire des documents de travail sur la réconciliation et ce à quoi elle peut ressembler. Nous avons commencé à parrainer des forums avec les aînés, et nous leur demandons de nous dire ce que le mot « réconciliation » signifie dans leur langue et dans leur enseignement et quelle en est l'origine. Nous continuons de demander aux aînés à quels procédés traditionnels ou à quelle cérémonie ils auraient recours pour établir une relation pacifique entre les parties. Nous utilisons divers moyens pour informer le public et nous informer nous-mêmes. Nous avons l'obligation d'informer le public.

Our ambition as a commission is not to establish reconciliation by the end of our mandate. That is an unrealistic ambition. We have only the five-year term. Our ambition is to define it in a way that people can agree upon so that when we leave we leave a vehicle and a focus for discussion about reconciliation for the future.

We need to think about reconciliation as a long-term objective. I do not think we will find it easily because we need to recognize that there is a great deal of pain that is still out there and a great deal of frustration on both sides. A large segment of the Aboriginal population does not want to talk about re-establishing a positive relationship with Canada, and many Canadians do not accept that they need to be engaged in this issue. Getting those communities to come together is an important first step, but then we have to talk about what we want to achieve in the long term. If you know what you want to achieve, then everything is measured against it as you go forward. Just as when they established the schools, they had an ambition in mind as to what they wanted to achieve. They wanted to achieve assimilation, so everything that was done in the schools had to have that in mind. In the same way, when we discuss reconciliation, we must know what we want to achieve so that everything we do will have that goal in mind, whatever that might be.

Establishing that goal is an ambition that we have as a commission, but saying that we are there probably is not realistic.

At the same time, we need to show examples of reconciliation. We need to provide opportunities for parties or people to come together in a reconciliation process and show how it can work. We are identifying communities that have done reconciliation for themselves. We have talked about individuals such as Florence Kaefer, who was Edward Gamblin's teacher, and their reconciliation process. The reconciliation process between members of the same family is key.

As a commission, we have an obligation to show it, to talk about it and then to set the tone for the discussion.

**Senator Raine:** Thank you for being here. I will be brief because most of the questions have been answered by the others.

I was impressed during the 2010 Olympic Games with the involvement of the four host nations and also the opening ceremonies and the youth forum that took place. At that youth forum, they had over 500 young Aboriginals from across Canada presenting. It was amazing to see how intelligent and articulate these young leaders were. I am very excited by the future that is coming up in the First Nations and how it can assist Canada in moving forward.

How much effort will there be in educating non-native and especially new Canadians as they have no idea of this history? It will be important to develop that mutual respect.

**Mr. Sinclair:** The education of non-Aboriginal people in Canada is an important part of what we have to do as a commission. As I said earlier in my comments, one of the

La commission n'a pas pour objectif d'établir un mécanisme de réconciliation d'ici la fin de son mandat. Ce serait irréaliste. Nous n'avons qu'un mandat de cinq ans. Notre objectif est d'établir des paramètres que les gens pourront accepter, de sorte que nous leur léguons un outil et un point de convergence pour qu'ils puissent discuter de la réconciliation future.

La réconciliation doit être perçue comme un objectif à long terme. Je ne crois pas que nous y parviendrons facilement, parce qu'il faut reconnaître qu'il y a encore beaucoup de souffrance et beaucoup de frustration de part et d'autre. Un important segment de la population autochtone refuse de rétablir une relation positive avec le Canada, et bon nombre de Canadiens refusent de reconnaître qu'ils doivent s'engager dans ce dossier. Réunir ces antagonistes est certes une première étape importante, mais il faut ensuite discuter de ce que nous voulons accomplir à long terme. Si vous savez ce que vous voulez accomplir, alors chaque chose est mesurée en fonction de cet objectif. Ceux qui ont créé les pensionnats avaient un objectif en tête qu'ils voulaient réaliser. Ils visaient l'assimilation, alors tout ce qu'on faisait dans les pensionnats, on le faisait avec cet objectif en tête. De la même façon, lorsque nous parlons de réconciliation, nous devons savoir ce que nous voulons accomplir et garder cet objectif à l'esprit dans tout ce que nous faisons, peu importe ce qu'est cet objectif.

La commission vise à définir cet objectif, mais il n'est pas réaliste de dire que nous en sommes là.

Par ailleurs, nous devons montrer des exemples de réconciliation. Nous devons permettre aux diverses parties ou aux gens de se rejoindre dans une démarche de réconciliation et montrer comment les choses peuvent fonctionner. Nous identifions des communautés qui ont suivi une démarche de réconciliation pour elles-mêmes. Nous avons parlé de certaines personnes comme Florence Kaefer, qui était l'enseignante d'Edward Gamblin, et de leur processus de réconciliation. Le processus de réconciliation entre les membres d'une même famille est de la plus haute importance.

La commission a l'obligation de montrer cela, d'en parler, puis de donner le ton à la discussion.

**Le sénateur Raine :** Merci d'être ici. Je serai brève puisque les autres ont déjà répondu à la plupart des questions.

Durant les Jeux olympiques de 2010, j'ai été impressionnée par la participation des quatre nations hôtes, et aussi par les cérémonies d'ouverture et le forum jeunesse qui a été organisé. Plus de 500 jeunes Autochtones de toutes les régions du Canada ont participé à ce forum. C'était fascinant de voir ces jeunes dirigeants, si intelligents et si articulés. L'avenir qui s'annonce pour les Premières nations est emballant et ne pourra qu'être bénéfique pour le Canada.

Combien d'efforts seront déployés pour éduquer les non-Autochtones et en particulier les nouveaux Canadiens puisqu'ils n'ont aucune idée de cette histoire? Ce sera important de développer ce respect mutuel.

**M. Sinclair :** L'éducation des non-Autochtones au Canada est un aspect important du travail de la commission. Comme je l'ai dit tout à l'heure, un des défis qui se posent est de faire en sorte

challenges we face is to ensure that all Canada understands that this is a Canadian problem; it is not an Aboriginal problem. Part of that will come through information sharing and through the efforts of leaders who are communicating that message to them.

We have been working with the various immigration programs at the provincial level to develop videos for new Canadians to see when they are getting ready to come to the various provinces. We just did one with Manitoba, for example, in which we talked to them about Aboriginal people generally, but also the residential school experience and the impact it has had. We are sharing information in that way as well. We are hopeful that people applying for citizenship and going through the immigration process will be given information about the state and the history of Aboriginal people that includes a story about residential schools. We are doing what we can to ensure that the information is shared. Addressing that and informing government about some of the priorities that need to be addressed are very important.

**Chief Littlechild:** The Olympic participation was actually one of the biggest acts of reconciliation, and I hate to say this, but it was an international arena. I do not think we can close our eyes to that. Last year was the International Year of Reconciliation. This year there is a move on a decade of reconciliation. Insidious as that might be, I do not think we can close our eyes to success of the Olympics in the international arena.

**Senator Patterson:** Witnesses, I thank you very much for being here and for your eloquent presentations. It is very inspiring to hear your goals to look beyond the survivors and their families. Your work is very important but it is very important to look beyond your five-year mandate and seek to achieve reconciliation within our country and particularly within our schools. That thinking ties in very well with our current study of education.

I have a very specific question about the statement gathering process. I know that this can be very traumatic for the survivors, especially if they are opening up for the first time. How is this working, particularly support for survivors, and have you been able to effectively engage the health and social services resources of provinces and territories not just for your national events but also for what you are doing in outreach to more remote communities?

**Mr. Sinclair:** We are obligated under the mandate to ensure that when we engage with survivors, particularly with the idea in mind of having them share their stories with us, that we have to have proper health supports in place. We must ensure that they know there may be a need for health supports and that any health support system they already have available to them will be engaged. At any of the events at which we speak or attend, we ensure that there are health support personnel available to the survivors who want to talk to us.

que l'ensemble du Canada comprenne qu'il s'agit d'un problème canadien; ce n'est pas un problème autochtone. Nous y parviendrons en partie par l'échange d'information et grâce aux efforts des dirigeants qui transmettent ce message.

Nous travaillons avec les divers programmes d'immigration au niveau provincial pour produire des vidéos à l'intention des nouveaux Canadiens qui se préparent à s'installer dans l'une ou l'autre des provinces. Nous venons de le faire au Manitoba, par exemple; nous leur avons parlé des Autochtones en général, mais aussi de l'expérience des pensionnats et de son impact. Nous transmettons l'information de cette façon aussi. Nous espérons que les gens qui demandent la citoyenneté et qui se soumettent au processus d'immigration seront informés de la situation et de l'histoire du peuple autochtone, y compris de l'expérience des pensionnats. Nous faisons ce que nous pouvons pour que cette information soit transmise. C'est très important de régler cette question et d'informer le gouvernement au sujet des priorités auxquelles il faut s'attaquer.

**Le chef Littlechild :** La participation aux Jeux olympiques était, en fait, un des plus grands gestes de réconciliation, et je n'aime pas dire cela, mais c'était une tribune internationale. Je ne crois pas que nous puissions fermer les yeux sur cela. C'était l'Année internationale de la réconciliation l'an dernier. Cette année, on voudrait souligner une décennie de réconciliation. Cela peut paraître insidieux, mais je ne crois pas que nous puissions fermer les yeux sur le succès qu'ont eu les Jeux olympiques sur la scène internationale.

**Le sénateur Patterson :** Je remercie les témoins de leur présence et de leurs exposés si éloquents. Vos objectifs vont au-delà des survivants et de leurs familles, et c'est très inspirant. Votre travail est très important, mais il importe aussi de voir au-delà de votre mandat de cinq ans et d'essayer de parvenir à une réconciliation au sein de notre pays et en particulier au sein de nos écoles. Cette vision concorde parfaitement avec l'étude que nous menons actuellement sur l'éducation.

J'ai une question très précise sur le processus de collecte des témoignages. Je sais que cet exercice peut être très traumatisant pour les survivants, surtout si c'est la première fois qu'ils parlent de leur expérience. Comment procède-t-on et comment aide-t-on les survivants? Avez-vous réussi à engager les ressources en santé et en services sociaux des provinces et des territoires non seulement pour vos événements nationaux, mais aussi pour les efforts de rapprochement dans les communautés plus éloignées?

**M. Sinclair :** De par notre mandat, nous avons l'obligation de nous assurer d'avoir des services de santé adéquats lorsque nous nous entretenons avec des survivants, en particulier si l'on souhaite qu'ils nous fassent part de leur expérience. Nous devons nous assurer qu'ils savent qu'ils auront peut-être besoin de soutien et que tout le système de soutien en santé qui leur est déjà offert sera mis à contribution. Chaque fois que nous parlons ou que nous assistons à un événement, nous nous assurons qu'il y a sur place du personnel capable d'apporter un soutien aux survivants qui souhaitent nous parler.

Health support people always accompany our statement gatherers during the interviews with survivors. We also want to ensure that there is follow-up on the part of the statement-gathering team to ensure that health supports are available to the individual back in his or her community after the interview. We take our obligations seriously.

Health Canada has put together a tremendous health support program that ensures that there are numerous health support people and cultural support people at each of our activities. Often, the best health support personnel are people engaged in local cultural teachings and traditions. These experts are present for each of the activities survivors are engaged in, and I think they deserve to be commended for their good work. They have worked very closely with us. One of their senior staff works literally for us full time, and it is important for us to have that close connection.

We also recognize that telling a traumatic story can be more damaging than helpful in some cases and that repeating it may not be helpful to an individual. What we have done in those cases, what we are trying to do because we have not successfully completed it yet, is to find out if his or her story has been recorded in some other way and then ask permission to see that recording. In that way, the individual does not have to retell the experience.

In particular, we know that all of the individuals who have claimed compensation for abuses that have occurred to them in the schools have had to go through the independent assessment process, IAP. They had to be interviewed, they had to make a statement and they had to testify in front of an adjudicator. A transcript is available of their statement. The statement is complete for our purposes, and so our plan is to get copies of those statements with the consent of the survivors and have them as part of our record. In that way, survivors will no longer have to go through the storytelling process about their experiences, which can be very painful.

We know some survivors are just not yet ready and may never be ready to share their experiences. They have not gone through the IAP, and there are still some individuals who will probably not go through the IAP.

**The Acting Chair:** I would like to thank all of the witnesses for coming today. We could continue this for many, many hours, and I wish we could. Unfortunately, we have more witnesses to hear. I know this will not be the last time that we meet as a committee and hear from you, and hopefully it will not be the last time that we as senators get involved with your very important and necessary tasks, so I thank you very much.

**Mr. Sinclair:** Thank you very much, sir, and on behalf of our commission, we would like to thank you for this opportunity. We look forward to future opportunities. We want to leave the message with you that the residential school experience has been

Les personnes chargées de recueillir les témoignages des survivants le font toujours en présence de personnes capables d'apporter un soutien en santé. Nous voulons aussi nous assurer qu'il y a un suivi de la part de l'équipe de collecte des témoignages pour garantir qu'un soutien est offert à la personne lorsqu'elle retourne dans sa communauté après l'entrevue. Nous prenons nos obligations très au sérieux.

Santé Canada a mis sur pied un important programme de soutien pour faire en sorte qu'il y ait un certain nombre de personnes capables d'offrir un soutien en santé et un soutien d'ordre culturel à chacune de nos activités. Bien souvent, ce sont les gens engagés dans la transmission des enseignements culturels et des traditions au niveau local qui jouent le mieux ce rôle. Ces experts sont présents à chacune des activités auxquelles participent les survivants, et je crois qu'ils méritent des félicitations pour leur excellent travail. Ce sont de précieux collaborateurs. L'un d'entre eux travaille littéralement pour nous à temps plein, et c'est important pour nous d'avoir ces liens étroits.

Nous reconnaissons aussi que, dans certains cas, il peut être plus dommageable qu'utile de raconter une expérience traumatisante, et le fait de répéter cette histoire peut causer du tort à la personne. Ce que nous avons fait dans ces cas, ce que nous essayons de faire puisque nous n'avons pas encore terminé, c'est de vérifier si le témoignage a été enregistré d'une autre façon et, le cas échéant, de demander la permission de voir cet enregistrement. La personne n'a donc pas à raconter de nouveau son histoire.

Nous savons que toutes les personnes qui ont demandé une indemnité pour les sévices dont elles ont été victimes dans les pensionnats ont dû se soumettre au processus d'évaluation indépendant, ou PEI. Elles ont été interviewées, elles ont dû faire une déclaration et témoigner devant un arbitre. Une transcription de ces témoignages est disponible et elle est suffisante pour nos travaux. Nous essayons donc d'obtenir des copies de ces témoignages avec le consentement des survivants, pour qu'elles fassent partie de nos dossiers. De cette façon, les survivants n'ont plus à raconter de nouveau leur expérience, ce qui peut être très pénible.

Nous savons que certains survivants ne sont tout simplement pas prêts à faire part de leur expérience, et ne le seront peut-être jamais. Ils ne se sont pas soumis au PEI, et certains ne le feront probablement jamais.

**Le président suppléant :** J'aimerais remercier tous les témoins de leur présence. Nous pourrions poursuivre pendant des heures, et j'en serais ravi. Malheureusement, nous avons d'autres témoins à entendre. Je sais que ce ne sera pas la dernière fois que le comité vous rencontre et il est à espérer que ce ne sera pas la dernière fois que nous prendrons part à vos travaux à titre de sénateurs, des travaux qui sont très importants et nécessaires. Je vous remercie infiniment.

**M. Sinclair :** Merci beaucoup, monsieur, et au nom de notre commission, nous aimerions vous remercier de nous avoir reçus. Nous espérons en avoir encore l'occasion. Voici le message que nous voulons vous transmettre : l'expérience des pensionnats a été

Canada's great shame in the past, but we do believe sincerely that it can be a great source of pride for Canada, and we are working to try to make that happen.

**The Acting Chair:** Thank you so much.

Next we have representatives from three organizations. First, from the Inuit Tapiriit Kanatami, Elizabeth Ford, Director; John Merritt, Senior Policy Analyst; Clément Chartier, President of the Métis National Council; and from the Assembly of First Nations, Charlene Belleau, Manager of the Indian Residential Schools Unit.

**Clément Chartier, President, Métis National Council:** Honourable senators, this is my fourth appearance in front of the Senate; twice in the Committee of the Whole, in the Senate chamber itself, and the second time before the committee. This, of course, followed the June 11, 2008 apology by the Prime Minister in the House of Commons. That was a remarkable day. It was a day that the Metis nation embraced, not for us but for those Aboriginal peoples covered by the apology and by the settlement agreement. I must say that the small number of Metis who Indian residential schools are covered by the settlement agreement. However, as I mentioned on the three previous occasions, the vast majority of the Metis are not covered by that agreement and many of us attended Metis residential schools. Of course, to this date no government or church organization, has extended an apology, has accepted responsibility or even acknowledged that this situation did in fact take place.

The apology itself, though, because it was broad in nature in terms of never again will Canada enter into such a policy of assimilation and attack and undermine the very fabric of Aboriginal peoples and nations, was something of course that we embrace. We certainly believe that never again should that happen.

We are here today to look at what both houses have done since the apology. I do not have very much more to add than what I stated in June of 2009, other than we have been making some progress through the Métis Nation Protocol that we entered into in September 2008 with the federal government. We have a Metis-specific process in place, a distinctions-based approach where we are being dealt with as a people on a nation-to-nation, government-to-government basis as Minister Strahl articulated in various talks, including in the House of Commons.

We have engaged in a process with five of the provincial governments from Ontario westward, and I believe the session we had in Calgary in December of last year was successful and we will be having a follow-up meeting in January of next year, MEDS II, Metis Economic Development Symposium II. We have had some progress on the economic development side under the protocol.

In terms of addressing veterans' issues under the protocol, I also have to state that November of last year, at Juno Beach; we were able to unveil a memorial to the Metis veterans who served in World War II, many of whom landed at Juno Beach. Now

la plus grande honte que le Canada a connue par le passé, mais nous croyons sincèrement qu'elle peut devenir une grande source de fierté pour le Canada, et nous nous employons à cette fin.

**Le président suppléant :** Merci beaucoup.

Nous accueillons maintenant des représentants de trois organismes : Elizabeth Ford, directrice, et John Merritt, conseiller principal en politique de Inuit Tapiriit Kanatami; Clément Chartier, président du Ralliement national des Métis; et Charlene Belleau, directrice du Secteur des pensionnats indiens de l'Assemblée des Premières Nations.

**Clément Chartier, président, Ralliement national des Métis :** Honorables sénateurs, c'est la quatrième fois que je comparais devant le Sénat; j'ai comparu deux fois devant le comité plénier, dans la salle du Sénat, et c'est la deuxième fois que je comparais devant le comité. C'était, bien sûr, après les excuses présentées par le premier ministre le 11 juin 2008, à la Chambre des communes. C'était une journée remarquable. Cette journée-là, la nation métisse s'est réjouie, non pas pour elle-même, mais pour les peuples autochtones visés par ces excuses et par la convention de règlement. Je dois dire que le petit nombre de Métis qui ont fréquenté les pensionnats indiens sont visés par la convention de règlement. Toutefois, comme je l'ai dit lors de mes trois comparutions précédentes, la grande majorité des Métis ne sont pas couverts par cette convention et nous sommes nombreux à avoir fréquenté des pensionnats métis. Jusqu'à présent, aucun gouvernement ni aucune organisation religieuse n'a présenté d'excuses, n'a accepté une quelconque responsabilité ni même voulu reconnaître que cette situation a bel et bien existé.

Nous nous sommes réjouis des excuses elles-mêmes, parce qu'elles étaient de portée générale, à savoir que plus jamais le Canada n'adoptera une telle politique d'assimilation et ne cherchera à détruire le tissu même des peuples et des nations autochtones. Nous croyons bien sûr qu'une chose pareille ne doit plus jamais se reproduire.

Nous sommes ici aujourd'hui pour examiner ce que les deux Chambres ont fait depuis la présentation de ces excuses. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que j'ai dit en juin 2009, sauf que nous avons fait des progrès grâce au Protocole avec la nation métisse que le gouvernement fédéral a conclu en septembre 2008. Il existe maintenant un processus spécifique aux Métis, une approche distincte qui nous permet de traiter de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, comme le ministre Strahl l'a si bien dit à diverses reprises, y compris à la Chambre des communes.

Nous nous sommes engagés dans un processus avec cinq gouvernements provinciaux, à partir de l'Ontario jusqu'à l'extrémité ouest du pays, et je crois que la séance que nous avons tenue à Calgary en décembre de l'an dernier a été fructueuse. Nous aurons une rencontre de suivi en janvier de l'an prochain, dans le cadre du deuxième symposium sur le développement économique des Métis. Nous avons progressé sur le plan du développement économique dans le cadre du protocole.

Pour ce qui est des anciens combattants, toujours dans le cadre du protocole, je dois dire qu'en novembre de l'an dernier, à Juno Beach, nous avons procédé au dévoilement d'un monument à la mémoire des Métis qui ont participé à la Seconde Guerre

there will be a permanent display to show the Metis contribution to world peace at that particular time, although we are still working at ensuring that Metis veterans receive the same benefits as other veterans, both Aboriginal and non-Aboriginal, have received. Our people are still waiting patiently for a similar recognition apology from the Canadian government.

It is no different concerning the residential school system. We have not been dealt with and in March, I met with the Prime Minister, along with the other leaders, and raised the specific issue of the boarding school at Île-à-la-Crosse and the campaign commitment that the Conservatives made with respect to the outcome of the election and dealing with that particular school. The government has not lived up to that commitment. In any event, the Prime Minister has stated that he has been in contact with Premier Wall and they are looking at trying to find a resolution at least to that particular institution, but we are looking for more than that. Again, we look forward to seeing some movement on this file.

In terms of the Truth and Reconciliation Commission, again, the Metis who attended Metis institutions — boarding schools, residential schools, whatever you want to call them — are not covered by the mandate of the Truth and Reconciliation Commission because its mandate is basically to deal with those covered by the final settlement agreement.

Our board of governors met with the commissioners in January, and they do wish to hear our stories. We can understand why they want to do that; but on the other hand, as I mentioned to you the last time that I appeared before the Committee of the Whole, why would we want to go there when no government has taken responsibility or acknowledged what happened to us?

To have reconciliation, there has to be two parties. You cannot just have the Metis residential school survivors telling their story to an independent tribunal but not having someone on the other side to reconcile it. That is something that we feel is very critical and something we need to address.

Finally, as I say, this is the fourth time that I have appeared before the Senate, and our board of governors also appeared before the Senate in December of last year. I was not with them but they again brought our message forward. I had also written a letter to the Clerk of the Senate outlining the recommendations that we made to the Senate for action on our file.

I must say that I am relatively disappointed that the Senate has not taken too much action with respect to what we bring forward. I did get a letter from the Honourable Senator St. Germain April 28 of this year, again outlining what we put forward and saying that the Senate will communicate to Minister Strahl to review the issues raised. Senator St. Germain noted that because of the work the committee is currently involved in, the committee hopes that it may be in a position to review the recommendations more closely at a later date.

mondiale, dont un grand nombre ont débarqué à Juno Beach. Il y aura maintenant une exposition permanente montrant la contribution des Métis à la paix mondiale à ce moment-là, même si nous nous employons encore à faire reconnaître aux anciens combattants métis les mêmes avantages que reçoivent les autres anciens combattants, tant autochtones que non autochtones. Notre peuple attend toujours impatiemment une reconnaissance et des excuses semblables de la part du gouvernement canadien.

C'est la même chose pour les pensionnats. On ne s'est pas occupé de nous et, en mars, j'ai rencontré le premier ministre, avec d'autres dirigeants, et j'ai soulevé la question du pensionnat de l'Île-à-la-Crosse ainsi que l'engagement pris par les conservateurs durant la campagne électorale à l'égard de cette école. Le gouvernement n'a pas tenu cet engagement. Tout au plus, le premier ministre a déclaré qu'il avait communiqué avec le premier ministre provincial Wall et qu'ils essaient d'en arriver à un règlement, au moins pour cet établissement en particulier, mais nous voulons plus que cela. Encore une fois, nous attendons avec impatience que ce dossier avance.

Pour ce qui est de la Commission de témoignage et réconciliation, les Métis qui ont fréquenté des établissements métis, des pensionnats, ne sont pas visés par le mandat de cette commission, parce que celle-ci est chargée essentiellement de s'occuper des personnes visées par la convention finale de règlement.

Notre conseil d'administration a rencontré les commissaires en janvier, et ils souhaitent entendre nos témoignages. Nous pouvons comprendre pourquoi; toutefois, comme je vous l'ai dit la dernière fois que j'ai comparu devant le comité plénier, pourquoi accepterions-nous de nous présenter alors qu'aucun gouvernement n'a pris de responsabilité envers nous ou n'a voulu reconnaître ce qui nous est arrivé?

Pour que la réconciliation soit possible, il doit y avoir deux parties. Les survivants des pensionnats métis ne peuvent pas raconter leurs histoires devant un tribunal indépendant s'il n'y a personne de l'autre côté pour permettre une réconciliation. C'est là un aspect que nous jugeons essentiel et que nous devons régler.

Enfin, comme je l'ai dit, c'est la quatrième fois que je comparais devant le Sénat, et notre conseil d'administration a comparu également devant le Sénat en décembre de l'an dernier. Je n'étais pas présent à ce moment-là, mais notre message a été transmis. J'ai également écrit une lettre au greffier du Sénat dans laquelle j'exposais les mesures que nous avons recommandées au Sénat.

Je dois dire que je suis plutôt déçu de l'inaction relative du Sénat par rapport à ce que nous avons proposé. J'ai bien reçu, le 28 avril dernier, une lettre de l'honorable sénateur St. Germain qui reprenait encore une fois nos recommandations en précisant que le Sénat allait communiquer avec le ministre Strahl afin d'examiner les questions soulevées. Le sénateur St. Germain soulignait que le travail actuel du comité l'obligeait à reporter à plus tard tout examen plus approfondi des recommandations formulées.

I received that letter several months ago and I am here today to hear what you have actually done in terms of addressing our recommendations. I will not make them again because that will be the fourth time or so. I would like to have some response. Otherwise, I would think there is not much point for us to keep coming back here to bring forward our issues because we need action. We do not just need a forum to come and lay out our recommendations and our grievances. With that, I thank you.

**The Acting Chair:** Thank you very much Mr. Chartier and I apologize for mispronouncing your name. I certainly should know better.

I can tell that you with regard to your issues and the recommendations, they certainly are not being ignored. One of the difficulties that every committee has is that we are involved in many different issues at any given time. Right now, we are heavily involved in looking at education and working toward some recommendations of how we can further that goal. Certainly, you should not think that we are ignoring what you have to say. What you have recommended to us will be looked at as soon as we get the opportunity.

As a committee, we could do a shotgun approach. However, when we do that and we look at many different issues, I think, speaking for the committee, we believe that we do not do justice to any one issue when we have it spread around.

I do not think you should take it as not concern on our part or that your issues are not important because that is not so. I know that I personally value very much your opinion and what you have to say and also the fact that you tend to have been ignored and marginalized. We recognize that. Please do not take that as a sign that this committee is ignoring your concerns.

**Elizabeth Ford, Director, Inuit Tapiriit Kanatami:** Good morning. Thank you for the invitation to appear today. President Mary Simon sends her regrets.

Your invitation indicated that you would like to us to discuss progress on commitments contained in the Prime Minister's apology to former residential school students and their families. The main commitment of the apology had to do with the creation of the Truth and Reconciliation Commission of Canada. The work of the TRC is vital to Inuit.

However, we continue to be unhappy about the exclusion of some Inuit from the post-apology process. For instance, Inuit in Labrador experienced the same trauma that Inuit in other parts of Canada experienced at residential schools, yet they are not part of the settlement agreement.

That said, we are pleased by the commission's recent progress and we are particularly happy that it has established the Inuit Sub-Commission. We also appreciate the efforts of the Truth and

Voilà déjà plusieurs mois que j'ai reçu cette lettre et je me présente ici aujourd'hui pour savoir ce que vous avez fait pour donner suite à nos recommandations. Je ne vais pas les formuler de nouveau, car ce serait la quatrième fois ou quelque chose du genre. J'aimerais bien avoir certaines réponses. Sinon, je serais porté à penser qu'il ne vaut guère la peine de revenir sans cesse à la charge pour exprimer nos doléances, car nous avons besoin de mesures concrètes. Il ne suffit pas de nous offrir une tribune pour présenter nos recommandations et nos griefs. Cela étant dit, je vous remercie.

**Le président suppléant :** Merci beaucoup, monsieur Chartier; je vous prie de m'excuser pour la mauvaise prononciation de votre nom. Je suis vraiment désolé.

Je peux vous assurer que les problèmes et les recommandations que vous avez soulevés sont bel et bien pris en compte. Tous les comités doivent composer avec le même problème; nous traitons plusieurs dossiers en même temps. À l'heure actuelle, nous nous penchons de très près sur la problématique de l'éducation en vue de formuler certaines recommandations pour améliorer les choses. Vous avez toutefois tort de croire que nous ne tenons pas compte de ce que vous avez dit. Dès que nous en aurons l'occasion, nous examinerons vos recommandations.

Notre comité pourrait choisir de tirer un peu dans toutes les directions. Toutefois, lorsqu'on s'intéresse ainsi à de nombreux dossiers différents, j'estime, en parlant au nom du comité, que nous ne rendons justice à aucun d'entre eux.

Je ne crois pas que vous devriez y voir un manque d'intérêt de notre part ou en conclure que les questions que vous soulevez ne sont pas importantes, parce que ce n'est pas le cas. Je peux vous assurer, pour ma part, que j'accorde une très grande valeur à votre opinion et à ce que vous avez à dire, en tenant compte du fait que vous avez souvent été laissés pour compte et marginalisés. Nous en sommes conscients. Je vous prie toutefois de ne pas en déduire que notre comité est sourd à vos préoccupations.

**Elizabeth Ford, directrice, Inuit Tapiriit Kanatami :** Bonjour à tous. Merci pour votre invitation à comparaître aujourd'hui. Notre présidente, Mary Simon, vous prie de l'excuser de n'avoir pu être présente.

Vous nous avez invités à venir discuter des progrès accomplis relativement aux engagements pris dans la foulée des excuses présentées par le premier ministre aux anciens élèves des pensionnats indiens et à leurs familles. Le principal engagement à cet égard visait la création de la Commission de témoignage et réconciliation du Canada. Le travail de cette commission est essentiel pour les Inuits.

Nous continuons cependant à regretter le fait que certains Inuits sont exclus du processus faisant suite aux excuses. Par exemple, les Inuits du Labrador ont vécu dans les pensionnats les mêmes traumatismes que ceux des autres régions du Canada, mais ne sont pas visés par l'entente de règlement.

Cela étant dit, nous nous réjouissons des progrès réalisés récemment par la commission et nous sommes particulièrement heureux de la création d'une sous-commission responsable des



Reconciliation Commission, TRC, to give focused attention to the North and convene one of its key events in Inuvik. We hope that more national events can be carried out in Inuit regions.

However, we are keenly aware that the TRC will require additional funds to carry out its work. Inuit Tapiriit Kanatami invites parliamentarians to offer the TRC their full support, and we ask that all Canadians keep an open mind and an open heart when the time comes to act on the commission's concluding insights and suggestions.

We have chosen today to focus on education. Inuit are currently engaged in a process of deconstructing education systems left over from the residential school period and constructing new systems that reflect Inuit history, language and culture. Over the past 50 years, through education policies deemed to be well intentioned and now considered deeply flawed, our country has steadfastly accumulated an education deficit where Aboriginal peoples are concerned. We argue that this deficit requires a national stimulus plan.

A number of different measures — graduation rates, participation rates, performance testing — all reveal inequities in achievement between Inuit and non-Inuit students. For example, although the numbers vary from community to community, roughly three in four children who enter school in our regions will not complete Grade 12. We are Canada's youngest population and this growing demographic is making its way through the school system right now.

To put this into perspective, think back to the 1960s and 1970s, a real boom period for education in Canada. Baby boomers were just beginning to move through the education system, necessitating an expansion in schools and teacher colleges, and the introduction of progressive changes in the curriculum. This is where Inuit are today.

For the apology to truly have meaning for Inuit, we need your support and the support of the Government of Canada to bring such progressive changes to our communities. For the past two years, our organization has championed a national process to define the road ahead for Inuit education.

Decades of residential school policy has created a deficit in a number of key areas, most notably, the number of bilingual teachers in our schools, the curriculum and teaching resources needed to support bilingual education, and the development of Inuit scholars who can lead research and develop innovative practices.

The residential school experience has created other deficits as well, including a lack of trust and support from adults who had a poor experience with formal education and who do not value the

Inuits. Nous sommes également reconnaissants à la commission pour ses efforts visant à cibler le Nord et sa décision de tenir l'un de ses événements importants à Inuvik. Nous osons espérer que davantage d'événements nationaux pourront ainsi avoir lieu dans les régions inuites.

Par ailleurs, nous savons pertinemment que la commission aura besoin de fonds additionnels pour accomplir son travail. Inuit Tapiriit Kanatami invite les parlementaires à offrir tout le soutien nécessaire à la commission, et exhorte tous les Canadiens à faire montre d'ouverture d'esprit et de générosité lorsque viendra le temps de donner suite aux recommandations et suggestions de la commission.

Nous avons choisi aujourd'hui de mettre l'accent sur l'éducation. Les Inuits se sont engagés dans un processus de démantèlement des systèmes d'éducation hérités de l'époque des pensionnats afin de mettre en place de nouveaux systèmes tenant compte de l'histoire, de la langue et de la culture inuites. À la faveur de politiques bien intentionnées dont on reconnaît aujourd'hui les lacunes flagrantes, les Autochtones de notre pays n'ont cessé, au cours des 50 dernières années, d'accumuler un déficit en matière d'éducation. Nous estimons qu'il faut un plan national de mesures incitatives afin d'éliminer ce déficit.

Différentes mesures, dont les taux de diplomation, les taux de participation et les tests de performance, révèlent toutes des iniquités dans la réussite scolaire entre les étudiants inuits et les autres. Par exemple, malgré que ces chiffres varient d'une communauté à l'autre, environ trois enfants sur quatre qui commencent l'école dans nos régions ne termineront pas leurs études secondaires. Nous formons la population la plus jeune du Canada et c'est ce segment en pleine croissance qui chemine actuellement dans le système scolaire.

Pour mettre les choses en perspective, il faut remonter aux années 1960 et 1970, une véritable période faste pour l'éducation au Canada. Les baby-boomers amorçaient alors à peine leur parcours scolaire, ce qui a exigé une expansion des écoles et des collèges de formation des enseignants ainsi que l'introduction de changements progressistes dans les programmes d'études. C'est la situation que vivent actuellement les Inuits.

Pour que les excuses présentées aient un sens véritable pour les Inuits, nous avons besoin de votre soutien et de celui du gouvernement du Canada afin que de tels changements progressistes soient apportés dans nos communautés. Au cours des deux dernières années, notre organisation a été le fer de lance d'une initiative nationale visant à définir la voie de l'avenir pour l'éducation des Inuits.

Des décennies de politiques d'enseignement axées sur les pensionnats ont créé un déficit dans différents secteurs clés, notamment quant au nombre d'enseignants bilingues dans nos écoles, aux ressources pédagogiques nécessaires pour appuyer l'enseignement bilingue, et à la formation d'universitaires inuits capables d'orienter les activités de recherche et de concevoir des pratiques novatrices.

L'expérience des pensionnats est également à l'origine d'autres déficits. On peut notamment penser au manque de confiance et de soutien de la part des adultes dont l'expérience dans le milieu de

system for their own children. Faced with dealing with administrators and teachers, or helping their children complete their homework, they feel inadequate. The cumulative effect is that in some communities, we have to rebuild trust in the system and make going to school common practice.

When I say that our education deficit needs a stimulus package, I mean that in addition to what provinces and territories are already doing to build education systems that reflect Inuit history, language and culture, we need an immediate investment in our education systems at all levels and by all players.

However, the tools of change may already exist to support a national stimulus plan for Inuit education. For instance, there are a number of national policy issues that have their genesis in the Arctic. These issues are of such significance that our federal government released a Northern Strategy in 2009, and just last month our Minister of Foreign Affairs, Lawrence Cannon, issued a document on Canada's Arctic foreign policy. While both documents make reference to promoting social and economic development, the glaring gap in both documents is a discussion on improving educational outcomes for Inuit.

Our country operates on the fundamental premise that education provides citizens with the tools they need to participate in social and economic life. The level of educational attainment of our citizens directly influences the competitiveness and prosperity of our economy. If there are segments of the Canadian population in which educational attainment falls significantly below the national average, it is in the nation's interest and, in fact, it is in a moral imperative to direct effort and resources to changing these circumstances.

I hope you agree, and I call on parliamentarians and governments across this country to support us in our journey. Thank you for your attention.

**Charlene Belleau, Manager, Indian Residential Schools Unit, Assembly of First Nations:** On behalf of the National Chief, I would like to apologize as he could not make it to today's session.

I would like to thank you for the opportunity to provide our perspective on the current implementation of the settlement agreement and thank the TRC for their previous report.

I will present some issues and concerns that are making it difficult for the survivors to engage in TRC and healing reconciliation because of the settlement agreement. I feel I need to go into the details of the some of the challenges we face.

l'éducation a été difficile et qui ne croient pas à la valeur du système pour leurs propres enfants. Lorsqu'ils ont à composer avec les administrateurs scolaires et les enseignants, ou à aider leurs enfants à faire leurs devoirs, ils ne se sentent pas à la hauteur. Il en ressort comme effet cumulatif dans certaines communautés qu'il nous faut rebâtir la confiance envers le système et faire en sorte que la fréquentation scolaire devienne l'usage.

Lorsque j'affirme qu'un ensemble de mesures incitatives s'impose pour combler notre déficit en matière d'éducation, je veux dire qu'au-delà de ce que font déjà les provinces et les territoires pour mettre en place des systèmes d'éducation tenant compte de l'histoire, de la langue et de la culture inuites, nous avons besoin d'un investissement immédiat par tous les intervenants à tous les niveaux de nos systèmes d'éducation.

Il faut toutefois noter que les outils de changement existent peut-être déjà en faveur d'un régime national de mesures incitatives pour l'éducation chez les Inuits. Il y a par exemple un certain nombre de questions stratégiques de portée nationale qui tirent leur origine de l'Arctique. L'importance de ces questions est telle que notre gouvernement fédéral a lancé une Stratégie pour le Nord en 2009, et que notre ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, vient tout juste de rendre public le mois dernier un document sur la politique étrangère du Canada pour l'Arctique. Même s'ils font référence à la promotion du développement socioéconomique, les deux documents présentent la même lacune flagrante, à savoir qu'on n'y traite pas de l'amélioration des résultats scolaires des Inuits.

Notre pays appuie son bon fonctionnement sur la prémisses fondamentale voulant que l'éducation permette aux citoyens de se donner les outils pour participer à la vie sociale et économique. Le niveau de scolarité de nos citoyens influe directement sur la capacité concurrentielle de notre économie et sur la prospérité de notre pays. S'il y a des segments de la population canadienne où les niveaux de scolarité sont nettement inférieurs à la moyenne nationale, il est dans l'intérêt général et c'est même un devoir moral de consacrer les efforts et les ressources nécessaires pour rectifier la situation.

J'ose espérer que vous êtes du même avis et j'exhorte les parlementaires et les gouvernements de tout le pays à nous appuyer dans notre campagne. Merci de votre attention.

**Charlene Belleau, directrice, Secteur des pensionnats indiens, Assemblée des Premières Nations :** Je vous prie d'abord d'accepter les excuses de notre chef national qui n'a pu être des nôtres aujourd'hui.

Je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de présenter notre point de vue sur la mise en œuvre de la convention de règlement et de remercier la Commission de témoignage et réconciliation (CTR) pour le rapport produit.

Je vais vous exposer une partie des problèmes et des préoccupations qui rendent difficile pour les survivants de s'engager dans une démarche de guérison et de réconciliation dans la foulée de la convention de règlement. J'estime nécessaire de vous expliquer de façon plus détaillée quelques-unes des difficultés avec lesquelles nous devons composer.

The Assembly of First Nations represents the majority of former Indian residential school students, 80 per cent of the population, many of whom live in remote and isolated communities. We provided a deck prepared for the AFN Annual General Assembly in July, as well as a resolution by the chiefs and assembly. The resolution outlines various issues and concerns regarding the settlement agreement that must be addressed.

As you know, we are in the last 11 months of the agreement. The Common Experience Payment deadline is set for September 19, 2011. The deadline for the IAP claim process is September 19, 2012.

Today, we are reminded of the cautions addressed by a presiding judge for the agreement. We recall that the settlement agreement is a legal binding agreement, approved by the nine courts in Canada on March 21, 2007. It represents the largest class action in Canada. Ontario Superior Court Justice Winkler wrote the following in his decision:

In my view, the proposed compensation components of the settlement are fair and reasonable, if they are delivered in an expeditious manner consistent with the intention expressed in the settlement. However, I have concerns that there are aspects of the planned administration and implementation of the settlement that may have a deleterious impact on the benefit of the settlement to the class members. I am approving the settlement, subject to those concerns being satisfactorily addressed.

Today, we want to outline some of the current challenges we are facing related to the compensation components of the settlement agreement as the frustration in the compensation components, in our view, may prevent survivors going forward in the Truth and Reconciliation Commission. It may influence their willingness or unwillingness to accept the apology as presented by the Government of Canada.

In the Common Experience Payment, although service standards have improved recently, former residential school students and chiefs express many concerns. Approximately 21,000 applications were deemed ineligible for various reasons, with an additional 25,000 applicants that had applied for reconsideration, and approximately 1,400 residential schools that have not been recognized by INAC.

Further, former students may not be aware of the appeal process. Former residential school students do not have funds for lawyers for appeal processes. There is only reimbursement for appeals where appeals succeed. The courts themselves have not scheduled any appeals in the Indian Residential Schools Settlement Agreement.

Aboriginal advocacy programs from INAC have decreased funding from \$9 million to \$3 million over the past two years, a period of time when former students have had the greatest need for advocacy.

L'Assemblée des Premières Nations (APN) représente la majorité, soit 80 p. 100, des anciens élèves des pensionnats indiens, dont bon nombre résident dans des communautés éloignées et isolées. Nous vous avons remis un document de présentation préparé pour l'assemblée générale annuelle de l'APN en juillet, ainsi que la résolution adoptée par les chefs et l'assemblée. La résolution expose différentes questions et préoccupations à régler relativement à la convention de règlement.

Comme vous le savez, la convention arrivera à échéance dans 11 mois. La date limite pour la présentation d'une demande de Paiement d'expérience commune a été fixée au 19 septembre 2011. Dans le cas du Processus d'évaluation indépendant (PEI), la date limite est le 19 septembre 2012.

Il faut se souvenir aujourd'hui des mises en garde faites par l'un des juges ayant présidé à l'établissement de la convention. Nous nous rappelons que la convention de règlement est un accord ayant force obligatoire qui a été approuvé par les neuf tribunaux du Canada le 21 mars 2007. C'est le plus important recours collectif à avoir été intenté au Canada. Voici ce qu'écrivait dans sa décision le juge Winkler, de la Cour supérieure de l'Ontario :

À mon avis, les éléments d'indemnisation proposés dans la convention sont justes et raisonnables, dans la mesure où ils sont mis en œuvre avec diligence conformément à l'intention exprimée dans la convention. Je me demande cependant si certains aspects des mesures prévues pour l'administration et la mise en œuvre de la convention n'auront pas d'effets préjudiciables sur les avantages de la convention pour les personnes visées par le recours collectif. J'approuve la convention dans la mesure où l'on fera le nécessaire pour aplanir ces difficultés.

Nous voulons vous faire part aujourd'hui de quelques-unes des difficultés que nous éprouvons actuellement par rapport aux éléments d'indemnisation de la convention de règlement, car nous estimons que la frustration qui en découle peut empêcher certains survivants d'aller de l'avant avec la CTR. Il est possible que certains soient ainsi moins disposés à accepter les excuses présentées par le gouvernement du Canada.

Bien que les services à cet égard aient été améliorés récemment, les anciens élèves des pensionnats et leurs chefs ont exprimé de nombreuses préoccupations à l'égard du Paiement d'expérience commune. Quelque 21 000 demandes ont été jugées inadmissibles pour différents motifs, alors que 25 000 autres requérants ont dû demander un nouvel examen et qu'environ 1 400 pensionnats n'ont pas été reconnus par le MAINC.

En outre, les anciens élèves des pensionnats ne savent pas nécessairement qu'il existe un processus d'appel. Beaucoup ne disposent pas non plus des fonds nécessaires pour payer un avocat aux fins d'un appel. Les frais juridiques ne sont remboursés que si l'appel est accueilli. Les tribunaux eux-mêmes n'ont inscrit aucun appel touchant la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

Les programmes de défense des droits des Autochtones du MAINC ont vu leur budget chuter de 9 millions de dollars à 3 millions de dollars au fil des deux dernières années, alors même que les anciens élèves ont besoin plus que jamais de ces services.

With respect to the Independent Assessment Process for sexual abuse and serious physical and psychological abuse, there is a lack of knowledge by former students in the entire process, as well as the appeal process. The IAP secretariat outlined concerns regarding their capacity to deal with all of the claims within the deadline imposed by the settlement agreement and the courts. The adjudication secretariat in its 2009 annual report to the oversight committee reported a decrease in hearings from 4,000 to 3,000 annually for various reasons, including the claimant's counsel being unable to submit mandatory documents and greater demands for expert assessments in light of the lack of experts to provide those assessments.

The report also indicates challenges in staffing, procurement and information management, and identifies those as impacting the timely implementation of the IAP process.

They report receiving approximately 14,000 claims with approximately 2,900 hearings held, 2,000 decisions issued and awarding approximately \$283 million, leaving a large number of claims yet to be processed.

The IAP process has a Person of Interest and Student on Student Abuse category that requires specific skill sets for resolution and health supports.

In terms of the national administration committee overseeing the settlement agreement, the objective was to have decisions on appeals that go forward in 135 days. Currently, on average, it is taking 415 days for the NAC to process appeals.

There have been approximately 3,000 appeals received with 1,400 in the process, leaving approximately 1,700 on hold in appeals.

In terms of health supports, we must look broadly at the overall goal and intents expressed so clearly and effectively in the June 11, 2008 apology. Survivors and all First Nations understood this as a commitment to reconciliation. The agreement is the first critical part, and we must take every step to ensure its successful implementation and completion. As noted, significant administrative concerns have hindered implementation, and, as such, the chiefs have called for an extension.

Moreover, First Nations feel that the agreement is only the first critical step. Reconciliation requires not just settlement but also healing and recovery. As in the apology, Canada made a commitment to join us on the journey to healing and reconciliation. INAC's own evaluation of the healing foundation recommended ongoing funding of the AHF and

Quant au Processus d'évaluation indépendant pour les réclamations visant des sévices sexuels, physiques ou psychologiques graves, les anciens élèves des pensionnats ne connaissent pas suffisamment le processus dans son ensemble, de même que les modalités d'appel. Le secrétariat du PEI s'est interrogé sur sa capacité de régler toutes les demandes dans les délais imposés par la convention de règlement et par les tribunaux. Dans son rapport annuel de 2009 au Comité de surveillance, le Secrétariat d'adjudication a souligné que le nombre annuel d'audiences avait baissé de 4 000 à 3 000 pour différentes raisons, incluant l'incapacité pour l'avocat du demandeur de soumettre les documents requis et une demande accrue pour des évaluations par des experts dans un contexte où ces experts sont en nombre insuffisant.

Le rapport souligne également que des problèmes de dotation, d'approvisionnement et de gestion de l'information ont un impact sur le déroulement du PEI dans les délais prescrits.

Le rapport indique que l'on reçoit quelque 14 000 demandes alors qu'environ 2 900 audiences sont tenues, 2 000 décisions sont rendues et des indemnités de quelque 283 millions de dollars sont versées, ce qui laisse un très grand nombre de demandes encore à traiter.

Il existe dans le cadre du PEI une catégorie pour les personnes mises en cause et les sévices perpétrés par d'autres élèves. Des compétences particulières sont requises pour régler ces dossiers et offrir le soutien nécessaire en matière de santé.

Aux fins de la supervision de la convention de règlement par le comité national d'administration, l'objectif était fixé à 135 jours pour rendre une décision relativement aux appels logés. Actuellement, il faut en moyenne 415 jours au comité pour traiter les appels.

Des quelque 3 000 appels reçus, 1 400 sont en cours de traitement, ce qui en laisse à peu près 1 700 en attente.

Pour ce qui est du soutien en santé, il faut examiner de façon globale les intentions et les objectifs généraux exprimés tout à fait clairement et concrètement dans les excuses présentées le 11 juin 2008. Les survivants tout comme l'ensemble des membres des Premières nations y ont vu un engagement en vue de la réconciliation. La convention constitue la première étape essentielle, et nous devons tout mettre en œuvre pour nous assurer qu'elle est pleinement et efficacement mise en application. Comme nous l'avons déjà mentionné, d'importantes difficultés administratives ont entravé la mise en œuvre, ce qui a incité les chefs à demander une prolongation.

En outre, les Premières nations sont d'avis que la convention n'est vraiment que la première étape. Pour qu'il y ait réconciliation, l'indemnisation ne suffit pas; la guérison et la récupération sont aussi nécessaires. En présentant ses excuses, le gouvernement du Canada s'est engagé à nous accompagner sur le chemin de la guérison et de la réconciliation. Dans sa propre

recognized the AHF as community-based and effective. Funding cuts have left a void that is not being fully addressed by Health Canada.

Health Canada received \$95 million over six years. They were over budget by the time the allocation of \$65.9 million was made in the 2010-11 Budget for a two-year time-frame. Again, that is inadequate to meet the needs of the former students and their families. Health supports are critical to the IAP, TRC and commemoration processes.

In terms of language and its impact, former IRS students identify the loss of language and culture as a major loss. In 2003, there was a federal government commitment to \$160 million over 10 years to promote and develop Aboriginal languages. However, in 2006, this allocation was cut, and now the federal government allocates only \$5 million a year to Aboriginal languages.

Language is critical to the survival of our cultures. We must see a stronger collective commitment to work with us to protect, preserve and teach our languages. We advocate for a declaration of linguistic and cultural freedoms as a tangible step forward directly tied to recovery and as a sign of reconciliation moving forward.

I want to thank the TRC and my colleagues for stressing the importance of education. Finally, just as the Indian residential schools were instruments of oppression in the past, today, First Nations leaders are committed to ensuring that education is a door to opportunity and hope for our young population. Intergenerational impacts of Indian residential schools are revealed in high dropout rates, lack of education and lack of training and employment opportunities.

AFN's call to action on education is grounded in a commitment to reconciliation and to turning the page on this dark chapter in our history.

In conclusion, in order for the settlement agreement to benefit the class members, we must meet not only the individual needs of the members but also the collective needs of our families and our communities for healing and reconciliation.

The AFN is seeking an extension to the settlement agreement to ensure that all former students that are eligible receive the benefits that they are entitled to. There is precedent in the Hepatitis C class action. Not only does this model take implementation of the agreement out of the government's control but the agency also provides assistance to potential claimants in that process.

The AFN proposes facilitation of an extensive final notice that is provided in the Indian Residential Schools Settlement Agreement.

évaluation de la Fondation autochtone de guérison (FADG), le MAINC recommandait un financement permanent pour la FADG en reconnaissant son efficacité et son approche communautaire. Les réductions budgétaires ont laissé un vide qui n'a pas été entièrement comblé par Santé Canada.

Santé Canada a obtenu 95 millions de dollars sur une période de six ans. On dépensait déjà davantage que les sommes prévues lorsqu'une affectation de 65,9 millions de dollars pour une période de deux ans a été inscrite au budget de 2010-2011. Encore là, c'est insuffisant pour répondre aux besoins des anciens élèves et de leurs familles. Les mesures de soutien en santé sont essentielles pour le processus d'évaluation indépendant, la Commission de témoignage et réconciliation et les processus de commémoration.

Pour ce qui est de l'importance de langue, les anciens élèves des pensionnats ont qualifié de majeure la perte de leur langue et de leur culture. En 2003, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 160 millions de dollars sur une période de dix ans pour la promotion et le développement des langues autochtones. Cette allocation a toutefois été réduite en 2006, et le gouvernement fédéral ne dépense plus que 5 millions de dollars par année pour les langues autochtones.

La langue est essentielle à la survie de nos cultures. Nous voudrions voir un engagement collectif plus ferme pour nous aider à protéger, à préserver et à enseigner nos langues. Nous préconisons une déclaration des libertés linguistiques et culturelles, une mesure tangible qui irait directement dans le sens de la récupération et un signe de réconciliation pour l'avenir.

Je tiens à remercier la CTR et mes collègues pour avoir souligné l'importance de l'éducation. Si les pensionnats indiens ont été des instruments d'oppression dans le passé, les leaders des Premières nations sont désormais déterminés à faire en sorte que l'éducation ouvre la porte à l'espoir et à des possibilités nouvelles pour nos jeunes. Les impacts intergénérationnels des pensionnats indiens se traduisent par des taux de décrochage élevés, un manque d'instruction et de formation et des perspectives d'emploi limitées.

L'appel à l'action de l'APN en matière d'éducation s'inscrit dans un engagement en faveur de la réconciliation de même que dans la volonté de tourner la page sur ce sombre chapitre de notre histoire.

En conclusion, pour que la convention de règlement puisse vraiment bénéficier aux personnes visées par le recours collectif, nous devons répondre non seulement aux besoins de chacun, mais aussi aux besoins collectifs de nos familles et de nos communautés aux fins de la guérison et de la réconciliation.

L'APN voudrait que la convention de règlement soit prolongée de telle sorte que tous les anciens élèves admissibles puissent recevoir les indemnités auxquelles ils ont droit. Il y a eu un précédent dans le recours collectif concernant l'hépatite C. Non seulement ce modèle permet-il de libérer la mise en œuvre de l'entente du contrôle gouvernemental, mais l'agence peut également offrir de l'aide aux demandeurs en vue d'une éventuelle démarche.

L'APN propose l'émission d'un dernier avis de prolongation comme le prévoit la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

We also propose access to health support services dealing with sexual abuse, serious physical abuse and psychological abuse. We support the restoration of \$125 million for the Aboriginal Healing Foundation to provide community-based healing strategies to the end of the settlement agreement.

We advocate for investment in our languages as a priority and a tangible step towards reconciliation. The fulfilment of the \$160 million commitment removed in 2006 and legislated protection of First Nations' language rights are necessary.

Finally, on education, the AFN call to action is clear. First Nations leaders want an education guarantee for our children. This guarantee must be sustainable, equitable and provide stable funding for our schools. It means developing First Nations education systems. On an immediate basis, it means resolving critical gaps in the financing of schools to ensure safe, secure and healthy places for our children to learn. Let us work together to ensure that the legacy of the residential schools ensures healthy and safe learning environments and creates hope and opportunity as a result.

**Senator Brazeau:** Thank you for sharing your presentations with us this morning. I have a question for Ms. Belleau. You mentioned in your presentation the benefits that came out of the residential school settlement including \$1.9 billion for the Common Experience Payments, \$125 million for the Aboriginal Healing Foundation, \$60 million for the Truth and Reconciliation Commission and \$20 million for national and community commemorative projects. You also talked about some survivors not being able to participate fully in the exercise of the Truth and Reconciliation Commission.

This settlement agreement was signed by many partners, so to speak. Do those barriers exist because a party is not upholding its end of the agreement?

**Ms. Belleau:** I will go more specifically to the health supports that we believe could be in place. We would like more access to health support funding. Currently, even if we look at the \$65.9 million that is provided by Health Canada for health supports, that is the status quo. I listened with interest that the TRC has had their needs met, which is great, but that also takes away from the community health supports that are required.

For us, a barrier to moving towards healing and reconciliation preparing our community members and survivors for full participation in the TRC to fully realize the impact of the apology requires a lot of work in health supports. Right now, there are gaps in services that we need to address with additional resources.

Nous préconisons en outre l'accès à des services de soutien en santé pour les cas de sévices graves d'ordre sexuel, physique ou psychologique. Nous appuyons aussi le rétablissement du budget de 125 millions de dollars de la Fondation autochtone de guérison pour permettre la mise en œuvre de stratégies de guérison communautaires jusqu'à l'échéance de la convention de règlement.

Nous plaidons en faveur d'investissements destinés à protéger nos langues. Il s'agit pour nous d'une priorité et d'un geste concret pour la réconciliation. Il est également nécessaire que l'engagement, abandonné en 2006, de verser 160 millions de dollars soit respecté et qu'une mesure législative visant la protection des droits linguistiques des Premières nations soit adoptée.

Enfin, en ce qui a trait à l'éducation, l'appel à l'action lancé par l'APN est clair. Les Premières nations réclament une garantie en matière d'éducation pour ses enfants. Cette garantie doit être durable et elle doit assurer l'équité et un financement stable pour nos écoles. Cela implique de développer les réseaux d'éducation des Premières nations et, dans l'immédiat, de remédier au sous-financement des écoles de façon à ce que nos enfants disposent de lieux sécuritaires et sains pour apprendre. Il faut travailler ensemble pour faire en sorte que les séquelles des pensionnats indiens donnent lieu à la création de milieux d'apprentissage sains et sécuritaires afin de donner de l'espoir et d'ouvrir des possibilités.

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie pour vos exposés. J'ai une question pour Mme Belleau. Vous avez énoncé durant votre exposé les modalités prévues dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, c'est-à-dire 1,9 milliard de dollars pour le Paiement d'expérience commune, 125 millions de dollars pour la Fondation autochtone de guérison, 60 millions de dollars pour la Commission de vérité et de réconciliation et 20 millions de dollars pour des projets commémoratifs à l'échelle communautaire et à l'échelle nationale. Vous avez aussi mentionné que certains survivants ne pouvaient pas participer pleinement aux activités de la Commission de vérité et de réconciliation.

Cette convention de règlement a été signée par de nombreux partenaires, pour ainsi dire. Est-ce que ce genre d'obstacle existe parce qu'une des parties ne respecte pas ses obligations en vertu de la convention?

**Mme Belleau :** Je vais parler précisément des soutiens en santé qui pourraient être mis en place selon nous. Nous voudrions un plus grand accès au Programme de soutien en santé. À l'heure actuelle, il y a seulement les 65,9 millions de dollars versés par Santé Canada pour les soutiens en santé. Il n'y a rien d'autre. J'ai été ravie d'entendre que la CVR avait obtenu ce qu'elle souhaitait, mais en même temps cela diminue les soutiens en santé communautaire dont nous avons besoin.

Selon nous, ce qui nous empêche de progresser vers la guérison et la réconciliation, c'est qu'il y a beaucoup de travail à faire sur le plan des soutiens en santé pour préparer les membres de nos communautés et les survivants à participer pleinement aux activités de la CVR afin qu'ils puissent saisir parfaitement les répercussions des excuses. En ce moment, certains services font défaut et pour remédier à ce problème, il nous faut des ressources supplémentaires.

**Senator Brazeau:** Is there anything that had been agreed to in the settlement agreement that is not being met today by the Government of Canada?

**Ms. Belleau:** In our view, when we look at current statistics, the Common Experience Payment has rolled out, but it is not without its challenges. If 20,000 people have been rejected from the process for various reasons, they are rejected by the process again with one party deciding that they are ineligible. Those individuals need to know that they can appeal that process.

It is the same with the reconsideration. Even if we have service standards that show us that, yes, we are responding to you not receiving your full compensation, that may be okay for Canada, but I am coming from another view that we have problems where the survivors are not happy with the answers they are getting from the Government of Canada.

Regarding the IAP, the reports and the information show where the uptake in that process has been greater and faster than anticipated. We are halfway through the process. They question whether they will be able to meet their obligations to complete that process within the time frame of the settlement agreement. In the compensation components for sure there are problems and challenges. In the other components of the TRC commemoration and health supports, for sure we need additional resources for the survivors to engage more in a safe way.

**Senator Patterson:** As you said at the opening, Mr. Chair, we are studying the progress made on the commitments made during this government's statement of apology. These updates are important and welcome. Hopefully they will be reflected in our recommendations to the government.

I would like to focus in on the question of the Labrador Inuit. I understand that the government has been urged to accept the ruling of the Supreme Court of Newfoundland and Labrador that Labrador survivors who attended Indian residential schools could pursue a class action. Could you elaborate on what you recommend the government should do in response to this judgment? I presume your recommendation would be an alternative to litigation.

**John Merritt, Senior Policy Advisor, Inuit Tapiriit Kanatami:** The students in question attended day school in Labrador as opposed to schools that might have been defined more narrowly as Indian residential schools in other parts of the country. The injustice that has been expressed by Labrador Inuit and organizations on their behalf is that those schools exposed the students to very much the same range of problems and in some cases abuse as was experienced by Inuit students in other parts of the country.

**Le sénateur Brazeau :** Y a-t-il des engagements qui ont été pris dans le cadre de la convention de règlement que le gouvernement du Canada ne respecte pas?

**Mme Belleau :** Selon nous, si on examine les statistiques, on peut affirmer que le processus du Paiement d'expérience commune est entamé, mais nous faisons face à certaines difficultés. Si 20 000 demandes ont été rejetées pour diverses raisons, elles ont été refusées parce qu'une seule partie a déterminé qu'elles n'étaient pas admissibles. Les personnes dont les demandes n'ont pas été acceptées doivent savoir qu'elles peuvent faire appel.

Il en va de même pour les demandes de réexamen. Il est vrai qu'il existe des normes de service qui nous montrent qu'en effet on répond aux gens qui demandent pourquoi ils n'ont pas reçu le plein montant, ce qui convient sans doute au gouvernement fédéral, mais il reste que nous considérons que nous avons un problème puisque les survivants ne sont pas satisfaits des réponses données par le gouvernement du Canada.

En ce qui concerne le Processus d'évaluation indépendant, les rapports et les données montrent que le nombre de demandes a été plus important que prévu et que le traitement est plus rapide qu'anticipé. Nous sommes rendus à mi-chemin. On s'interroge toutefois sur la capacité de mener à terme le processus dans le délai fixé dans la convention de règlement. En ce qui a trait aux éléments de compensation, il y a des problèmes. Pour ce qui est des soutiens en santé et de la CVR, il est certain qu'il nous faut davantage de ressources pour que nous puissions obtenir la participation des survivants dans un environnement sûr.

**Le sénateur Patterson :** Comme vous l'avez dit au début, monsieur le président, nous étudions les progrès faits relativement aux engagements pris depuis les excuses présentées par le gouvernement. Ce que nous entendons à ce sujet est important et nous sommes ravis d'obtenir cette information. J'ose espérer que nous en tiendrons compte au moment de formuler nos recommandations à l'intention du gouvernement.

J'aimerais m'attarder à la question des Inuits du Labrador. Je crois savoir qu'on a exhorté le gouvernement à accepter la décision rendue par la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador, en vertu de laquelle les survivants du Labrador qui ont fréquenté des pensionnats indiens peuvent entamer un recours collectif. Pouvez-vous décrire ce que le gouvernement devrait faire selon vous face à ce jugement? Je présume que votre recommandation constituerait une solution de rechange au recours aux tribunaux.

**John Merritt, conseiller principal en politique, Inuit Tapiriit Kanatami :** Les élèves en question fréquentaient des externats au Labrador plutôt que des écoles qui ont pu être définies comme étant plus précisément des pensionnats indiens dans d'autres régions du pays. Ce que les Inuits du Labrador et des organismes s'exprimant en leur nom ont fait valoir, c'est que les élèves de ces écoles ont vécu pratiquement les mêmes problèmes et, dans certains cas, les mêmes abus que les élèves inuits ailleurs au pays.

An ideal solution would extend the settlement to the Inuit students who attended comparable schools in Labrador.

I appreciate there would be probably be technical issues around trying to reopen the settlement with respect to the number of parties who had to sign on to that. The previous questions were in relation to that. We are not aware that any party would necessarily object to that kind of extension. Clearly one thing that other parties would be looking for would be for the Government of Canada and possibly the Government of Newfoundland and Labrador to accept some additional responsibility and make the resources available to extend the same kind of settlement benefits to Labrador Inuit.

**Senator Hubley:** Welcome and thank you for your presentations. I have a question for Ms. Belleau that deals with the appeal process. You mentioned that many claims are being turned down and the appeal process appears difficult and lengthy and there are many applications on hold. Could you briefly tell us about the process for that appeal after an individual has given his or her story and has applied for the reconciliation package?

**Ms. Belleau:** The appeal process is not understood on various fronts and survivors do not have their legal interests protected in the settlement agreement. We look, for example, at the request to add some 1,400 schools to the settlement agreement. The National Administration Committee has denied those requests. The next step for the survivors at that point is to appeal those decisions. However, in order to appeal a decision probably requires a lawyer, and the survivors cannot afford lawyers to go forward to appeal to the courts in the settlement agreement. If they do go forward, they are reimbursed only if they succeed in those appeals. That is at the residential school level. I am concerned that an individual is unaware that there is an appeal process. Even if the individual has appealed, they may be in a situation with the National Administration Committee where the appeal process is taking a long time.

In the IAP process, I have heard survivors talk about the serious abuse claims. They would like to appeal how much their lawyers are charging them, but where do they find money for another lawyer to charge the lawyer? At the end of the day, their interests are not protected in various ways. Someone needs to advocate for those survivors so that they are not taken advantage of in the process.

With the settlement agreement, we need to be sure that the class is benefiting, not the lawyers or the government. There is a lot of work to be done to educate and to inform so that we are not infringing on those rights of the survivors as we go through the settlement agreement in the compensation components and other requests to add residential schools.

La solution idéale serait d'inclure dans la convention de règlement les élèves inuits qui ont fréquenté des écoles semblables au Labrador.

Je suis conscient du fait que des problèmes d'ordre technique se poseraient si nous voulions rouvrir la convention étant donné le nombre de parties qui en sont signataires. Les questions posées précédemment portaient sur ce point. Nous n'avons entendu aucune des parties affirmer qu'elle s'opposerait à l'idée d'inclure les élèves inuits. En effet, les diverses parties souhaiteraient que le gouvernement du Canada, et peut-être même le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, accepte d'assumer une plus grande responsabilité et qu'il fasse en sorte que les modalités s'appliquent également aux Inuits du Labrador.

**Le sénateur Hubley :** Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie pour vos exposés. J'ai une question à poser à Mme Belleau au sujet du processus d'appel. Vous avez expliqué que de nombreuses demandes sont rejetées, et il semble que le processus d'appel soit long et difficile. Vous avez dit aussi que beaucoup de demandes sont en attente. Pourriez-vous nous décrire brièvement le processus d'appel qui s'enclenche après qu'une personne a raconté son histoire et qu'elle a présenté une demande pour bénéficier du programme de réconciliation?

**Mme Belleau :** Le processus d'appel est mal compris à bien des égards, et la convention de règlement ne contribue pas à protéger les intérêts juridiques des survivants. Prenons par exemple la demande visant à inclure 1 400 écoles dans la convention. Le Comité d'administration national a refusé cette demande. Ce que les survivants doivent faire à présent, c'est en appeler de cette décision. Cependant, pour ce faire, il leur faut probablement retenir les services d'un avocat, et les survivants n'en ont pas les moyens. S'ils vont tout de même de l'avant, ils seront remboursés seulement s'ils obtiennent gain de cause. Je parle ici des pensionnats, mais pour ce qui est des particuliers, je crains que certains ne sachent pas qu'il existe un processus d'appel. Même si une personne a interjeté appel, il se peut que le processus mené par le Comité d'administration national soit très long.

Dans le cadre du processus d'évaluation indépendant, j'ai entendu des survivants parler de demandes concernant des cas d'abus graves. Ils voudraient contester les honoraires facturés par leurs avocats, mais où peuvent-ils trouver l'argent nécessaire pour engager un avocat à cette fin? Au bout du compte, leurs intérêts ne sont pas protégés à bien des égards. Quelqu'un doit se porter à la défense de ces survivants pour éviter qu'on ne profite d'eux durant ce processus.

En ce qui a trait à la convention de règlement, il faut veiller à ce que ce soit les survivants qui en bénéficient, et non pas les avocats ou le gouvernement. Il y a beaucoup de travail à faire pour informer les survivants afin d'éviter que leurs droits ne soient lésés dans le cadre de l'application de la convention de règlement, précisément en ce qui a trait à la compensation et aux demandes visant à inclure d'autres pensionnats.



**Senator Raine:** I was somewhat surprised to see the amount of money that is going to lawyers in this whole process. When these lawyers are representing the survivors, are they being paid per case or by the hour? How does this work out? Is it a percentage? It looks to me like it is 40 per cent of the total.

**Ms. Belleau:** I do not want to respond for those lawyers. At the same time, for sure, the Independent Assessment Process limits the amount that lawyers can claim from the IAP process and caps those fees. If a survivor goes through the settlement agreement and disagrees with their lawyers, they have no recourse to deal with the lawyers.

Again, there is a cap. I am not sure if it is within the IAP, but they are actually trying to deal with cases where lawyers are attempting to charge more than the cap.

**Senator Raine:** I am sure every case is different but there is a common knowledge that you gain as a lawyer when you are going through these cases. If we are talking about thousands of cases, there should be some economies of scale and you should not just try to get the cap each time.

**Ms. Belleau:** They do, though, on every file. That raises another point. We have some lawyers who are taking on so many cases, but is that realistic and will they get through the settlement agreement to the end of that date and properly represent those people? There are challenges that way with lawyers. Again, they can answer for themselves. I just see the problems that we run into with the survivors who feel they are not being treated properly by lawyers.

**Senator Raine:** Do you have any proposed solution for this problem?

**Ms. Belleau:** I think the independent assessment adjudication secretariat tries to deal with the lawyers and the fees and the caps. I am sure the National Administration Committee also has appeals. A lot of that is not disclosed or transparent. It would be nice to be able to go to the National Administration Committee's website, or to other websites, to see what decisions are being made about those kinds of questions but there is no transparency.

**Senator Raine:** Maybe we should call the bar association to the committee.

**Ms. Belleau:** Call the parties to the Senate committee.

**The Acting Chair:** I will pass that recommendation on to the chair.

I would like to thank all the witnesses for coming here today. I do not know whether I am allowed to make a statement, too. In listening to everyone, — and I do not think I can ever be accused of being an apologist for the government — I believe we should recognize that this government, and in fact by unanimous

**Le sénateur Raine :** J'ai été un peu étonnée de l'ampleur des sommes versées aux avocats dans le cadre de ce processus. Les avocats qui représentent les survivants sont-ils payés à l'heure ou reçoivent-ils des honoraires précis pour chaque affaire? Comment cela fonctionne-t-il? S'agit-il d'un pourcentage? Il me semble que ce soit 40 p. 100 du total.

**Mme Belleau :** Je ne veux pas répondre au nom des avocats. Par contre, je peux vous dire que dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant, les honoraires que les avocats peuvent facturer sont plafonnés. Si un survivant n'est pas d'accord avec son avocat au sujet des frais exigés, aucun recours ne s'offre à lui.

Je le répète, il y a un plafond. Je ne sais pas si c'est dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant, mais je sais qu'il y a eu des cas, qui sont actuellement examinés, où les avocats ont essayé de dépasser le plafond.

**Le sénateur Raine :** Je suis certaine que chaque cause est différente, mais avec le temps, les avocats finissent par acquérir certaines connaissances générales. Si les causes se comptent par milliers, il devrait être possible de réaliser des économies d'échelle, et les avocats ne devraient pas essayer d'obtenir le maximum permis chaque fois.

**Mme Belleau :** C'est ce qu'ils font toujours. Ce qui m'amène à parler d'un autre point. Certains avocats acceptent un très grand nombre de causes, mais peut-on penser qu'ils réussiront à respecter l'échéance et à bien représenter les personnes en question? Il s'agit là d'un problème. Toutefois, je le répète, les avocats peuvent s'exprimer eux-mêmes. Je ne fais que souligner les difficultés auxquelles sont confrontés les survivants, qui estiment ne pas être traités convenablement par les avocats.

**Le sénateur Raine :** Avez-vous une solution à proposer pour régler ce problème?

**Mme Belleau :** Je crois que le Secrétariat d'adjudication essaie de traiter avec les avocats et de s'occuper de la question des honoraires et des plafonds. Je suis certaine que le Comité d'administration national a obtenu des demandes d'appel. Mais tout cela n'est pas diffusé; ce n'est pas transparent. Il serait bien de pouvoir trouver sur le site Web du Comité d'administration national, ou d'autres sites Web, les décisions qui sont rendues à propos de ce genre de question, mais il n'existe aucune transparence.

**Le sénateur Raine :** Peut-être devrions-nous inviter des représentants de l'Association du Barreau à comparaître devant le comité.

**Mme Belleau :** Invitez les parties à témoigner devant le comité sénatorial.

**Le président suppléant :** Je vais faire part de cette recommandation au président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui. Peut-être que je peux me permettre de faire une déclaration moi aussi. Après avoir entendu tous les témoins — et je ne crois pas qu'on puisse jamais m'accuser d'être l'apologiste du gouvernement, — je peux dire qu'on devrait reconnaître que le

decision of the house, did something that no other government has done: the government issued an apology. I cannot stress enough that you cannot overcome hundreds of years of devastation to a people overnight. There were start-up difficulties, of which we are all aware, with the commission. If you review what has taken place in the last 15 months by the commission, it is truly a remarkable record of going through difficult times, staying focused on where they are going and moving forward.

**Senator Patterson:** Hear, hear.

**The Acting Chair:** I admit, and I believe the commissioners admit, that there are many, many issues to be addressed. We could devote days here to listening to those issues. I think there must be recognition on all parts that not all of these issues will be solved. They will not be finished in that time. The commission has a number of years to fulfill its mandate. If you read their documentation, they have plans well laid out. I go back to what the justice said. We need to move forward with respect, we need to move forward with compassion and perhaps we need to move forward with patience. I know that "patience" is a difficult word when you have put up with what the First Nations have put up with in their history, but I believe that will be necessary.

Thank you all for coming here today.

**Mr. Merritt:** I want to clarify one aspect of my response to Senator Patterson.

A number of Inuit students attended residential school in Labrador, as well as day school; residential schools run by the provincial government.

**The Acting Chair:** If there is nothing further, we will adjourn.

(The committee adjourned.)

gouvernement, qui a obtenu l'unanimité de la Chambre, a fait ce qu'aucun autre gouvernement n'avait fait : il a présenté des excuses. Je ne répéterai jamais assez qu'il est impossible de réparer du jour au lendemain les torts causés pendant des centaines d'années. Il y a eu des difficultés en ce qui concerne la commission, comme nous le savons tous. Si on examine le travail qu'elle a accompli au cours des 15 derniers mois, il faut admettre qu'elle a très bien réussi à passer au travers des périodes difficiles, à garder le cap et à faire avancer les choses.

**Le sénateur Patterson :** Bravo!

**Le président suppléant :** J'avoue qu'il reste encore un très grand nombre de problèmes à régler, et je crois que les commissaires l'admettront également. Nous pourrions passer des jours à entendre parler de ces problèmes. Je crois qu'il faut tous reconnaître que certains ne seront pas réglés. Ils ne le seront pas dans le temps prévu. La commission dispose d'un certain nombre d'années pour accomplir son mandat. Ses documents montrent qu'elle a dressé des plans bien précis. Je vais reprendre les propos du juge en disant que nous devons aller de l'avant en faisant preuve de respect, de compassion et sans doute de patience. Je sais que le mot « patience » est difficile à entendre quand on a vécu ce que les Premières nations ont enduré tout au long de leur histoire, mais je crois que ce sera nécessaire.

Je vous remercie tous d'être venus aujourd'hui.

**M. Merritt :** J'aimerais clarifier un élément de la réponse que j'ai donnée au sénateur Patterson.

Un certain nombre d'élèves inuits ont fréquenté des pensionnats au Labrador ainsi que des externats; les pensionnats étaient administrés par le gouvernement provincial.

**Le président suppléant :** S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous allons lever la séance.

(La séance est levée.)





*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,*  
*retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

*Truth and Reconciliation Commission of Canada:*

The Honourable Justice Murray Sinclair, Chair;  
Marie Wilson, Commissioner;  
Chief Wilton Littlechild, Commissioner.

*Inuit Tapiriit Kanatami:*

Elizabeth Ford, Director;  
John Merritt, Senior Policy Advisor.

*Métis National Council:*

Clément Chartier, President.

*Assembly of First Nations:*

Charlene Belleau, Manager, Indian Residential Schools Unit.

TÉMOINS

*Commission de témoignage et réconciliation du Canada :*

L'honorable juge Murray Sinclair, président;  
Marie Wilson, commissaire;  
Chef Wilton Littlechild, commissaire.

*Inuit Tapiriit Kanatami :*

Elizabeth Ford, directrice;  
John Merritt, conseiller principal en politique.

*Ralliement national des Métis :*

Clément Chartier, président.

*Assemblée des Premières Nations :*

Charlene Belleau, directrice, Secteur des pensionnats indiens.